



Le Sahel

NUMERO
10123

LUNDI
17 Mai 2021

150 FCFA

● Sciences et technologie

La plus petite cellule solaire au monde développée à l'Université de Sherbrooke

P. 19

● Sommet sur le financement des économies africaines, à Paris (France)

Le Président Mohamed Bazoum a quitté Niamey, hier, pour y prendre part



Issa Moussa / ONEP

Le Président de la République, Chef de l'État, SE Mohamed Bazoum, a quitté Niamey, ce dimanche 16 Mai 2021, à destination de Paris où il prendra part au Sommet sur le financement des économies africaines.

A son départ de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, le Président de la République a été accompagné et salué au pied de la passerelle par le

Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Ouhoumoudou Mahamadou.

Le Président de la République est accompagné dans ce déplacement par son épouse la Première Dame Hadja Hadiza Bazoum, le Ministre d'Etat Ministre des Affaires Étrangères M. Massoudou Hassoumi, le Ministre des Finances M. Jidoud Ahmatt et le Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Ibrahim Sani Abani.

● Visite des installations de la Nigelec par le Premier Ministre



Aboubacar Abzo/ONEP

Malgré la complexité de la ligne du Nigeria, SE Ouhoumoudou Mahamadou se félicite des progrès réalisés

P. 2

● Lancement de la vaccination contre la COVID-19 chez le personnel des Eaux et Forêts

Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa appelle les agents à se protéger et protéger leur entourage

P. 11

● Atelier de réflexion sur la problématique de l'insuffisance des femmes juristes dans les hautes fonctions judiciaires au Niger

Améliorer le taux d'admission des femmes aux différents concours d'entrée dans les formations de carrières judiciaires

P. 10

● Visite des installations de la Nigelec par le Premier Ministre

Malgré la complexité de la ligne du Nigeria, SE Ouhoumoudou Mahamadou se félicite des progrès réalisés

Le Premier Ministre, Chef du gouvernement a entrepris le samedi 15 mai dernier, une visite des installations de la Nigelec. A la tête d'une forte délégation comprenant notamment le ministre du pétrole, de l'énergie et des énergies renouvelables et les autorités régionales de Niamey, M. Ouhoumoudou Mahamadou s'est rendu successivement à la centrale thermique 89 MW de Goudel et à celle de 100 MW de Gourou Banda, avant de présider une réunion sur l'état des lieux de la production et la fourniture du courant électrique au Niger et des investissements en cours pour pallier les problèmes de délestage. Cette série de visite fait suite aux fortes perturbations enregistrées le jour de la fête de Ramadan dans la fourniture de l'électricité à Niamey et d'autres localités du Niger.

La série de visites du Premier Ministre a commencé à Goudel où se trouve la centrale thermique de la société turque Istihmar, avec une capacité

poste électrique 132/66/20 KVA situé sur le même site, inauguré en Avril 2017. La délégation a apprécié les améliorations apportées par cette centrale thermique

développé des thèmes sur la « présentation du système électrique de la zone du fleuve » et sur les « projets prévus pour renforcer l'approvisionnement en énergie électrique de la région de Niamey ». Il s'agit notamment, pour la première présentation, d'apporter des précisions sur les sources de production de l'énergie électrique, les postes sources, le réseau de distribution, la variation de la demande et le fonctionnement du système. La seconde présentation s'est penchée sur douze (12) projets innovants que la Nigelec compte mettre en œuvre pour l'autonomie en



Aboubacar Abzo/ONEP

... d'énergie électrique à la centrale de Goudel, ...

duction du temps de délestage devient une réalité. Il s'est félicité aussi de l'avance prise par le Niger, comparativement à plusieurs pays de la sous-région. « Je me rappelle de 2011 effectivement où c'était pendant des jours et des mois qu'il y avait le système de rotation des coupures. Aujourd'hui on est arrivé à une situation où c'est seulement lorsqu'on perd un des acteurs de production que ça soit la ligne du Nigeria que nous ne contrôlons pas, ou ici au niveau de Gourou Banda ou de Goudel », poursuit-il. M. Ouhoumoudou Mahamadou félicite la Société nationale d'électricité pour ses projets qui sont en cours et se dit confiant que la Nigelec sera à mesure de satisfaire la consommation locale et d'exporter l'électricité dans quelques années.

nement pour toutes les régions du Niger. Il a relevé que la capacité de production a été multipliée afin de satisfaire les demandes en énergie des populations, de même que le Programme de Renaissance acte 3 du Président de la République M. Mohamed Bazoum vise à continuer sur cette lancée, en créant les conditions de l'autosuffisance énergétique du Niger. M. Mahamane Sani Mahamadou a déclaré que les perspectives sont très bonnes et que les conditions seront bientôt réunies pour que le Niger devienne à terme un pays exportateur d'énergie. « Les équipes travaillent d'arrache-pied pour s'assurer que les populations ont suffisamment d'énergie et je voudrais saisir cette occasion pour encourager la Nigelec à poursuivre ses efforts », a-t-il conclu.

De son côté, le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, M. Mahamane Sani Mahamadou, a souligné que les nombreux projets en cours de réalisation visent à améliorer les capacités de production et d'approvision-

De son côté, le directeur général de la Société nationale d'électricité (Nigelec) apprécie la visite du Premier Ministre, pour s'enquérir des conditions de production et de distribution de l'énergie électrique par la société et ses partenaires. Il a indiqué que la Nigelec n'a hélas aucun moyen de contrôle sur les éventuelles pannes dans la fourniture de l'électricité en provenance du Nigeria. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, elle s'active à rehausser la capacité de production interne. M. Halid Alhassane prévoit aussi de nettes améliorations à venir dans le secteur de la production locale d'énergie électrique.



Aboubacar Abzo/ONEP

Le Premier ministre et sa délégation a reçu d'amples explications sur la production ...

de production maximale de 88,92 MW. Sur place, M. Ouhoumoudou Mahamadou a longuement échangé avec les responsables de la société et ceux de la société nigérienne d'électricité (Nigelec) sur la qualité et la disponibilité de l'énergie électrique et sur les éventuels problèmes techniques qui pourraient ralentir la fourniture de cette denrée essentielle pour le développement du pays. Dans la salle des machines automatisées de la centrale thermique d'Istihmar, le Premier Ministre a pu constater l'organisation professionnelle du travail et la qualité du matériel utilisé. A Gourou Banda, seconde étape de la délégation, le Chef du gouvernement s'est rendu dans la salle des machines, avant de visiter le

dans la production locale de l'énergie électrique et dans sa distribution. Des explications sont aussi données sur l'amélioration de la production sur le site par la mise en service prévue en fin 2022, d'une centrale solaire de 30 MW et les préparatifs déjà entamés par la Nigelec pour exporter l'excédent d'énergie annoncée pour les années à venir, vers des pays de la sous-région. Au terme de cette seconde étape, le Premier Ministre Ouhoumoudou Mahamadou a présidé une réunion sur l'état des lieux de la production et de la fourniture en énergie électrique au Niger. Sous la conduite du directeur général de la société nigérienne d'électricité, les directeurs des pôles de l'exploitation et du développement de la Nigelec ont

énergie électrique.

Satisfaction des autorités

A la fin de la réunion, le Premier Ministre a exprimé sa satisfaction de constater qu'au fil des années, la ré-



Aboubacar Abzo/ONEP

... comme à celle de Gourou Banda

● Souleymane Yahaya

● Au Palais de la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit les membres des bureaux du SNECS et du SYNASUP pour des échanges directs sur le problème des Universités publiques

Conformément à son engagement de s'investir personnellement dans les questions relatives à l'éducation, le Président de la République, Chef de l'Etat, M. Mohamed Bazoum a rencontré, vendredi dernier, les membres des bureaux du Syndicat National des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs du Supérieur (SNECS) et du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur Public (SYNASUP). A travers cette démarche, le Chef de l'Etat entend mener des échanges francs et directs avec ces structures syndicales sur les problèmes qui minent l'enseignement supérieur dans les Universités Publiques du Niger afin de dégager des pistes de solutions à même de favoriser la stabilité dans ces établissements.

A l'issue de cette réunion d'échanges, le secrétaire général du Syndicat National des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs du

Supérieur, Dr Bakasso Sahabi a précisé que les échanges avec le Chef de l'Etat ont porté essentiellement sur les difficultés que connaissent les Universités publiques au Niger. « L'un des problèmes phares qu'il faut absolument résoudre est incontestablement les difficultés liées l'achèvement des années académiques. La normalisation des années est aujourd'hui indispensable dans nos Universités Publiques. Pour y arriver, il va falloir revoir un certain nombre d'aspects liés à la gestion de ces Universités. Il s'agit surtout de la gouvernance au sein de ces établissements et les problèmes liés au budget alloué à ces institutions d'enseignement supérieur. Les problèmes des Universités publiques ne sont pas étrangers au Président parce qu'il avait dirigé le comité interministériel chargé de trouver des solutions aux différentes crises de l'enseignement supérieur par le



Le Chef de l'Etat président la séance d'échanges

passé. Le Président a pris des engagements forts pour appuyer les Universités publiques », a expliqué Dr Bakasso.

Quant au secrétaire général du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur Public, Dr Hamadou Hassane, il a salué la démarche du Président de la République en acceptant de convier à son cabinet les

acteurs qui interviennent au niveau de l'enseignement supérieur pour échanger sur la problématique. « Nous avons passé au peigne fin la problématique de l'enseignement supérieur au cours de cette réunion. Nous avons convenu du fait que c'est ensemble qu'on peut trouver la solution à nos problèmes. Il faudrait que l'ensemble des acteurs soient d'abord

conscients. Chacun doit apporter sa contribution dans la recherche de la solution. Nous avons le sentiment que les lignes vont bouger pour la simple raison que le Président s'est personnellement intéressé aux problèmes de l'enseignement supérieur », a conclu le secrétaire général du SYNASUP.

● Hassane Daouda

● Régulation du marché régional :

La CEDEAO organise une session virtuelle de renforcement des capacités des membres du Comité Consultatif de la Concurrence de son Autorité Régionale de la Concurrence (ARCC)

Banjul, La Gambie, le 14 Mai 2021. L'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC/ERCA) organise du 17 au 21 mai 2021 une session virtuelle de renforcement des capacités des membres de son Comité Consultatif de la Concurrence (CCC). Cette session virtuelle est la première du genre depuis le démarrage des activités de l'ARCC.

Cette session qui se tiendra par visio-conférence, a pour base les dispositions de l'article 3 paragraphe (k) de l'Acte additionnel A/SA.2/12/08 portant création, attributions et fonctionnement de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO qui prescrivent que l'ARCC est chargée de contribuer à la formation du personnel des autorités nationales de la concurrence et de leur ap-

porter des appuis notamment dans les domaines de la gestion des enquêtes, de la mise en place d'une base de données d'informations liées à la concurrence, du plaidoyer sur la concurrence et de la question de la protection des consommateurs. C'est donc dans ce cadre que se tient cette session virtuelle qui sera animée par des experts internationaux de renom.

Cette réunion virtuelle a

pour objectifs de contribuer à la formation des membres du CCC et du personnel de l'ARCC, de renforcer les capacités du personnel des autorités nationales de la concurrence des Etats membres et de l'ARCC sur la concurrence et de mettre à jour les connaissances des participants sur les tendances internationales récentes en matière de concurrence. La cérémonie d'ouverture de cette session sera mar-

quée par cinq (5) interventions à savoir l'allocation de bienvenue du Directeur Exécutif p.i. de l'ARCC, le mot du représentant des formateurs, l'allocation de la Présidente du CCC, l'intervention du Représentant de l'UEMOA et le discours d'ouverture du Commissaire Commerce, Douanes et Libre Circulation de la Commission de la CEDEAO. La session abordera les questions sur la mise en œuvre de la concurrence, les fusions et acquisitions, les cartels, les abus de position dominante, le plaidoyer sur la concurrence, etc. Elle verra notamment, la participation des membres du CCC de

l'ARCC et de l'UEMOA, le personnel de l'ARCC et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA en charge de la concurrence.

A l'issue de la session, les capacités techniques des participants seront renforcées et ceux-ci seront dotés d'instruments nécessaires à la gestion des dossiers dans le domaine de la concurrence, en prélude au démarrage prochain des interventions de l'ARCC sur le marché régional de la CEDEAO.

Sources :
Commission de
la CEDEAO

PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT « TPBF 6,50 % 2021-2031 »

Le Trésor Public du Burkina Faso, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), CORIS BOURSE, BOA CAPITAL SECURITIES, BIIC FINANCIAL SERVICES et SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation de l'emprunt de l'Etat du Burkina Faso dénommé « **TPBF 6,50 % 2021-2031** », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 20 mai 2021**.

«UN INVESTISSEMENT RENTABLE ET
SÉCURISÉ»



PREMIERE COTATION DES EMPRUNTS « TPCI 5,80 % 2021-2028 » et « TPCI 5,90 % 2021-2031 »

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, BNI FINANCES, BRIDGE SECURITIES et SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation des emprunts « **TPCI 5,80 % 2021-2028** » et « **TPCI 5,90 % 2021-2031** », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 20 mai 2021**.

«INVESTISSEZ SEREINEMENT»



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 06/2021 COOPI/NIGER

Code du Projet : CP0045 - Coordination / Pays : République du Niger

COOPI - Cooperazione Internazionale a reçu des subventions de la part de plusieurs bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de différents projets à Niamey, ainsi que dans les régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéry et prévoit d'utiliser une partie de ces subventions pour effectuer les paiements dans le cadre du présent marché. Aucune partie, à l'exception de COOPI, ne pourra se prévaloir des droits au titre de ladite subvention, ni revendiquer les montants versés. En aucun cas, ni pour aucune raison de quelque nature qu'elle soit, les bailleurs de fonds ne donneront suite à une demande d'indemnité ou de paiement émanant directement des contractants du Pouvoir adjudicataire.

1. Référence de publication

Dossier d'appel d'offres n° 06/2021 COOPI/NIGER du 17/05/2021.

2. Procédure

Appel d'Offres Ouvert publié localement

3. Programme

Coordination – Plusieurs Bailleurs de Fonds

4. Pouvoir adjudicateur, Maitre d'œuvre :

COOPI – Cooperazione Internazionale
ADRESSE AU NIGER : Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 33, Niamey - Niger

5. Description du contrat : Contrat cadre - Fourniture de kits NFI

6. Nombre et intitulés des lots : Le présent appel d'offres se constitue de 4 (quatre) lots (voir le DAO pour les détails):

- Lot 1 : Fourniture de kits NFI : région de Tillabéry et Niamey
- Lot 2 : Fourniture de kits NFI : région d'Agadez
- Lot 3 : Fourniture de kits NFI : région de Diffa
- Lot 4 : Fourniture de kits NFI : région de Tahoua

Les candidats ne pourront répondre qu'à un seul lot.

7. Participation

La Participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui répondent aux caractéristiques spécifiées dans les déclarations d'Acceptation des Clauses d'Exclusion et de Respect des Standards Ethiques en Annexe II du Formulaire d'Appel d'Offres.

8. Causes d'exclusion

Le pouvoir adjudicateur exclura de la participation à la procédure d'appel d'offres les soumissionnaires qui se trouvent dans une des situations suivantes:

- i. Être dans une situation de faillite, avoir ses propres biens séquestrés par les tribunaux, être en procès contre ses crédeurs, avoir ses activités commerciales suspendues, ou être sujet à des procédures judiciaires inhérentes à ces questions ;
- ii. Avoir été déclaré coupable d'un délit ayant trait à ma conduite professionnelle ;
- iii. Avoir été jugé coupable pour une négligence professionnelle grave ;
- iv. Ne pas avoir respecté toutes les obligations concernant le paiement des cotisations sociales ou des autres taxes prévues par la loi en vigueur dans le pays concerné par la prestation ou l'achat ;
- v. Avoir été condamné pour fraude, corruption, implication dans des organisations criminelles au dans d'autres activités illégales ;
- vi. Avoir enfreint les conditions et les obligations contractuelles au cours de précédentes procédures d'adjudication de marché ;
- vii. Être sujet à un conflit d'intérêt ;

Les soumissionnaires doivent certifier dans la déclaration de soumission qu'ils ne se trouvent pas dans une des situations susmentionnées.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
L'offre retenue demeure valable pendant une période de 60 jours suivant la réception de l'avis d'attribution de marché.

10. Période d'exécution

La période d'exécution débute avec la signature du contrat cadre de fourniture

des kits NFI objet du présent appel d'offres.

La durée d'exécution sera de **12 (douze) mois** à compter de la date de signature du contrat.

11. Sélection et critères d'attribution

La commission d'évaluation ne sélectionnera pas le fournisseur essentiellement sur la base du prix le plus bas mais sur la base de l'adéquation, du prix, de la qualité, du respect des normes internationales, des temps de livraison. L'éventuelle expérience du candidat dans la gestion de contrats similaires sera un ultérieur critère dans le processus de sélection.

12. Comment obtenir le dossier d'appel d'offre

Le dossier d'appel d'offres est disponible auprès du pouvoir adjudicateur au bureau LOGISTIQUE à Niamey, Tahoua, Agadez et Diffa pendant les heures ouvrables (**Lundi-jeudi 09h00-13h00/14h00-16h00 et vendredi 09h00-13h00**). Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées sous peine d'exclusion.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : log.niger@coopi.org ou COOPI – Cooperazione Internazionale - Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 33, Niamey - Niger (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) **au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres** figurant au point 13. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions **au moins 5 jours avant la date limite de soumission des offres**. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront communiqués par écrit aux soumissionnaires, **au plus tard 5 jours** avant la date limite de soumission des offres.

13. Date limite de soumission des offres

13 heures – heure du Niger – le 31/05/2021 au bureau logistique de la coordination COOPI à Niamey

Toute offre parvenue après le terme fixé ci-dessus sera considérée invalide.

14. Séance d'ouverture des offres

15 heures – heure du Niger – le 01/06/2021, au siège COOPI – Cooperazione Internazionale Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 33, Niamey – Niger.

15. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

● Au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération

Le Représentant du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés présente ses lettres d'accréditation

Le nouveau Représentant du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés, M. Emmanuel Gignac, a présenté ses lettres d'accréditation au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération, M. Hassoumi Massoudou. C'était lors d'une cérémonie solennelle tenue le vendredi 14 février dernier au sein du ministère des Affaires étrangères.



Le Ministre d'Etat recevant les lettres d'accréditation

Idrissa Hamadou / ONEP

● Session ministérielle extraordinaire de l'OCI sur le conflit de Jérusalem

L'Organisation de la Coopération Islamique réaffirme son soutien ferme au peuple palestinien face aux agressions israéliennes

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a tenu, hier 16 mai 2021 par visioconférence, une session extraordinaire sur la crise israélo-palestinienne. La session présidée par le ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie-Saoudite, M. Faisal Bin Farhan Al-Saoud, a enregistré la participation d'une cinquantaine de pays musulmans parmi lesquels le Niger représenté par le ministre délégué auprès du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, M. Youssouf Mohamed El-Mouctar.



La délégation nigérienne participant à la session

DR

P lusieurs allocutions ont marqué cette session virtuelle, avec comme traits communs le cri de cœur contre les violences flagrantes d'Israël qui s'intensifient sur les paisibles civils palestiniens. Dans ses mots introductifs, le secrétaire général de l'OCI, Dr Youssef Al-Othaimen a dénoncé essentiellement le caractère provocateur des Israéliens, vis-à-vis des musulmans du monde entier, en violant le symbole sacré des sanctuaires des palestiniens dans leur agression. Au-delà des rouages du conflit israélo-palestinien, il s'agit « d'une politique anti-islamique », a déclaré le ministre des Affaires étrangères de la Turquie qui invite les pays de l'OCI à saisir toutes les plateformes internationales compétentes afin de faire respecter les principes du droit international. Ce serait, dit-il, soutenir la justice et l'humanisme face à ce que son homologue gambien a qualifié de « crime inacceptable contre des civils sans arme ni protection ». Sur le même ton, le ministre délégué nigérien, M. Youssouf Mohamed Al Mouctar estime que « le regain de violence et la campagne de déni de droit orchestrés à l'égard

des palestiniens sur les lieux saints ne peuvent nous laisser indifférents ». M. Youssouf Mohamed Al Mouctar parle ainsi d'une situation alarmante qui interpelle à prendre des mesures fortes pour contrecarrer les pratiques israéliennes. « Il est aussi de notre devoir de faire pression sur ceux qui supportent cette situation, afin d'entamer des pourparlers de paix en Palestine », ajoute le ministre délégué avant de réitérer le soutien du Niger à toutes les déclarations et résolutions présentées pour le respect des droits des palestiniens. Un soutien constant aux côtés des pays de l'OCI « jusqu'à ce que, dit-il, les frontières légitimes de 1967 soient rétablies et ainsi pour le retrait d'Israël sur l'ensemble des territoires occupés ». Au-delà de la manifestation de soutien au peuple palestinien, l'action de l'OCI compte aussi appuyer sur les volets diplomatique, juridique et économique pour imposer le respect des droits des Palestiniens et au-delà celui du droit international. A cet effet, soucieuse de la situation critique, l'organisation souligne l'importance d'activer le réseau financier islamique, conformément à la résolution du 14^{ème} sommet islamique,

en particulier pour la reconstruction d'infrastructures palestiniennes. L'OCI appelle ensuite à une action judiciaire qui engagera des tribu-

naux internationaux compétents ainsi que plusieurs instances des Nations Unies. Par ailleurs l'Organisation de la coopération islamique

salue le rôle que joue la Présidence du comité d'Al-Qods, dont le Niger est membre du groupe de contact, pour protéger les lieux saints islamiques à Al-Qods Al-Sharif (à Jérusalem) et pour faire face aux mesures prises par les autorités d'occupation israéliennes dans le but de Judaïser la ville sainte. L'OCI salue également la ferme résistance du peuple palestinien sur sa terre, tout en réitérant son soutien et son appui aux dirigeants palestiniens.

● **Ismaël Chékaré**

● Distribution de kits alimentaires et vestimentaires par l'ONG Alwifaq à l'occasion de la fête de Ramadan

Un appui aux familles nécessiteuses du quartier Kalley Plateau de Niamey

L'ONG Alwifaq, l'entente pour le développement et l'aide humanitaire au Sahel, en collaboration avec le Croissant Rouge des Émirats Arabes Unis a procédé, le 11 mai dernier, à une distribution de kits alimentaires et non alimentaires aux habitants nécessiteux du quartier Kalley Plateau de Niamey.

I l s'agit au total de 600 kits alimentaires composés de mil et de 600 autres kits composés d'habits qui sont distribués aux enfants et adultes du quartier Kalley Plateau. Cette opération de distribution de kits pour assister les familles nécessiteuses à l'occasion de la fête de Ramadan a touché 1.200 personnes bénéficiaires dont des enfants, des femmes et des hommes. Elle s'inscrit dans le cadre du programme "Ramadan Project" à travers lequel, l'ONG Alwifaq



Le responsable de l'ONG à l'issue de la remise du don

DR

a organisé des ruptures collectives de jeûne aux profits des couches vulnérables durant le mois de

Ramadan, a dit M. Sidi Mohamed Baba, président de l'ONG Alwifaq.

● **Oumar Issoufou**

REPUBLIQUE DU NIGER MINISTERE
DES FINANCES
CELLULE NATIONALE DE
TRAITEMENT
DES INFORMATIONS FINANCIERES
(CENTIF)

AVIS DE RECRUTEMENT



RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE COMPTABLE DONT LE POSTE EST BASÉ À NIAMEY

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a bénéficié d'un appui financier de l'Union Européenne pour la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre du renforcement des capacités. A cet effet, il est prévu qu'une partie des fonds soit affectée au **recrutement d'un gestionnaire comptable** dont le poste est basé à Niamey.

Le/la candidat(e), qui sera recruté(e), aura pour tâches principales et qualifications :

1) TÂCHES PRINCIPALES :

Placé (e) sous la responsabilité du Président, il (ou elle) est responsable de la préparation des subventions en ce qui concerne leurs aspects financiers et contractuels conjointement avec le Président.

Il (ou elle) est chargé (e) de la vérification des dépenses de l'exécution des paiements et des recouvrements correspondants après leur ordonnancement par le Président. Il (ou elle) assume également la responsabilité de la tenue de la comptabilité des opérations.

A ce titre, il (ou elle) aura pour tâches principales de :

- préparer le budget du projet dans sa partie financière ;
- exécuter les opérations de paiement en coordination avec le Président ;
- contrôler l'application des procédures de passation de marchés conformément aux **procédures FED** ;
- s'assurer qu'aucune dépense n'est déclarée inéligible par le bailleur ;
- s'acquitter de toutes les taxes et impôts notamment IUTS, ISB ...etc. ;

- cosigner les chèques et virements avec le Président ;
- confirmer les chèques et virements avec la Banque ;
- procéder régulièrement à la tenue des stocks de fournitures et matériels du projet ;
- participer à l'établissement régulier des inventaires des immobilisations et du matériel ;
- tenir à jour la comptabilité du Projet ;
- veiller au strict respect des procédures relatives à la gestion du personnel ;
- s'assurer que le compte du Projet est régulièrement alimenté ;
- procéder à toutes les opérations de clôture du budget du projet ;
- établir les rapports intermédiaires et finaux d'exécution des subventions ;
- vérifier l'existence de pièces justificatives probantes avant toute opération ;
- effectuer toutes autres tâches administratives et comptables.

2) QUALIFICATIONS :

1. Être titulaire, au moins, d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en comptabilité ;
2. Justifier d'une expérience professionnelle générale de **dix (10) ans minimum** en tant que comptable dans des projets de développement ;
3. Avoir géré au moins trois (3) subventions de l'Union européenne ;
4. Maîtriser les procédures des bailleurs de fonds, la maîtrise des procédures contractuelles et financières du Fonds Européen

de Développement (FED) constitue un atout ;

5. Avoir une bonne connaissance et une maîtrise dans l'utilisation des outils informatiques ainsi que la maîtrise d'au moins un logiciel de comptabilité.

3) COMPOSITION DU DOSSIER :

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Un curriculum vitae daté et signé ;
2. Une photocopie certifiée conforme des diplômes ;
3. Une copie légalisée d'acte de naissance ou jugement supplétif ;
4. Une copie légalisée du certificat de nationalité nigérienne ;
5. Les attestations de travail ;
6. Au moins trois (03) personnes références à contacter avec les numéros de téléphone, adresse géographique et courriel ;
7. Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
8. Une lettre de motivation signée et datée.

4) DEPÔT DU DOSSIER :

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou postés sous pli fermé au plus tard le **vendredi 28 mai 2021 à 17 h 30 mn**, avec la mention « **Candidature au poste de Gestionnaire-Comptable** » à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Cellule Nationale
de Traitement des Informations Financières
BP 392 Niamey
Quartier Terminus, Avenue de l'Afrique
Tél : 20 72 59 75

Le Président

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Agriculture
Projet d'Appui au Développement d'Acti-
vités Rurales et au Financement des Fi-
lières Agricoles (Pôles Ruraux) dans les
régions de Tahoua et Agadez

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°004/UGP/PPR/2021



1. La République du Niger, représentée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne, afin de financer le Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Pôles Ruraux).

La Coordination Régionale du Projet Pôles Ruraux, Maître d'ouvrage de certaines activités de la composante I du Projet Pôles Ruraux (PPR- CNE 1168), entend utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/UGP/PPR/2021 relatif aux **Travaux de construction d'un (01) seuil d'épandage dans la vallée de Garin Issa**.

2. La Coordination Régionale du Projet Pôles Ruraux de Tahoua sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de construction d'un (01) seuil d'épandage dans la vallée de Garin Issa**.

Le délai d'exécution est de **cinq (5) mois maximum**.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics et des délégations de service public aux articles 29 et 30, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Coordination Régionale du**

Projet Pôles Ruraux – Email : tassagricken@yahoo.fr ; Cel : 96 96 47 28 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Coordination Régionale du Projet Pôles Ruraux, entre 9 heures et 17 heures du lundi au Jeudi et de 9 heures à 12 heures le vendredi**.

5. Les exigences en matière d'éligibilité sont :

- Copie légalisée d'Agrément 3ème Catégorie en BTP
- Attestation de régularité fiscale (ARF) datant de moins de 3 mois portant l'objet de l'avis d'appel d'offres
- Copie légalisée d'Attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) datant de moins de 6 mois

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs FCFA** aux adresses mentionnées ci-après :

- Coordination Régionale du Projet Pôles Ruraux à Tahoua ;
- Coordination Nationale du Projet Pôles Ruraux, à la Direction de Mécanique des sols et des travaux Topographique (DMSTT/DGGR/MAG/EL), quartier zone industrielle Gamkallé) à Niamey.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Coordination Régionale du Projet Pôles Ruraux de Tahoua au plus tard le 14/06/2021 à 10 heures** précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de

courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier du candidat.

8. Les offres doivent comprendre :

Une garantie bancaire de soumission, d'un montant de :

- **1 500 000 FCFA**.

Une Ligne de Crédit d'un montant de :

- **25 000 000 FCFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. **L'ouverture des plis aura lieu le 14/06/2021 à 11 h 30 mn** précises (heure locale) à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture de Tahoua**.

11. Votre offre devra être faite en **un (1) original et trois (3) copies**, sous pli fermé et parvenir au **Projet Pôles Ruraux de Tahoua** sis dans l'enceinte de la **Direction Régionale de l'Agriculture de Tahoua au plus tard le 14/06/2021 à 10 h 00**.

Par décision motivée, le Client se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le Coordonnateur Régional

Tillabéri/Anzourou

“Des patrouilles opérationnelles sillonnent tous les villages pour sécuriser les personnes et leurs biens, et pour marquer la présence de l’Etat”, assure le gouverneur de la région

Le Gouverneur de la région de Tillabéri, M. Ibrahim Tidjani Katiella qu’accompagne une forte délégation composée de responsables régionaux, s’est rendu, ce samedi 15 mai 2021, à l’arène de lutte traditionnelle de Tillabéri pour rendre visite aux déplacés pour cause d’attaques terroristes dans la commune d’Anzourou, localité située à 57,2 km de la ville de Tillabéri, et leur assurer que “des patrouilles opérationnelles sillonnent tous les villages pour sécuriser les personnes et leurs biens, et pour marquer la présence de l’Etat”.



Le Gouverneur de la Région lors de la visite

Leur arrivée dans la communauté urbaine de Tillabéri dans la soirée du vendredi 14 mai 2021, ces déplacés des villages de Zirbane 1 et 2, de Gassaoual, de Koira-Tégui, de Gadabo, Sangara et de Dangné de la commune de Anzourou ont d’abord pris d’assaut la tribune officielle avant d’être conduits à l’arène de lutte traditionnelle de la ville. Le Gouverneur de la région, M. Ibrahim Tidjani Katiella a déclaré, lors de cette visite, que “la commune de Anzourou a été le théâtre de plusieurs attaques terroristes occasionnant le déplacement massif des populations, particulièrement des femmes et des enfants”.

Suite à ces déplacements, a-t-il affirmé, “nous sommes venus leur apporter le soutien du Président de la République Mohamed Bazoum, celui du Premier Ministre Ouhoumoudou Mahamadou et du Gouvernement, pour leur dire que nous sommes de cœur avec eux et que ce déplacement ne doit pas perduer et que l’Etat prendra toutes les dispositions pour que ces populations regagnent leurs villages respectifs”. Il a, à cette occasion, annoncé que la région a “déjà mis en place un dispositif d’assistance alimentaire composé de riz et d’huile, des kits de prévention de la Covid-19 et du côté des partenaires, il y a des

bonnes volontés qui se sont manifestées tels que le réseau paix et sécurité des femmes de l’espace CEDEAO, qui est venu en appui avec 150 sacs de riz de 25 kilos, 75 sacs de mil de 50 kilos, 100 bidons d’huile de 5 litres et éventuellement des kits sanitaires contre la Covid-19”. “Nous avons mobilisé des citernes des sapeurs-pompiers pour leur fournir de l’eau potable. Nous avons également pris des dispositions au niveau sanitaire et nous avons des ONGs qui sont en train de prendre contact avec les responsables des villages pour re-

censer les besoins et un comité qui est en train de recenser ces populations” a-t-il ajouté. “Nous avons réuni tous les partenaires de la région pour leur demander une prompt réaction par rapport à cet événement douloureux que nous sommes en train de gérer », a-t-il par ailleurs indiqué. Selon M. Ibrahim Tidjani Katiella, “l’Etat a créé des patrouilles opérationnelles qui sont en train de sillonner tous les villages pour sécuriser les personnes et leurs biens et pour marquer sa présence et le Président

de la République a donné des instructions fermes afin de prendre toutes les dispositions pour que ces déplacés puissent retourner dans leurs villages respectifs”. “Nous allons nous réunir incessamment pour dresser un plan de sécurisation de cette zone de Anzourou pour permettre à ces déplacés de vivre dans des meilleures conditions, dans un climat serein” a poursuivi le gouverneur de Tillabéri pour qui ce sont des frères qui sont dans un déplacement forcé. “Je demande à la population de les accueillir à bras ouverts surtout que nous sommes dans un pays où la solidarité islamique nous impose une bonne mine de conduite” a conclu le Gouverneur de la région en s’adressant à la population de Tillabéri. Notons que, depuis 2017, la région de Tillabéri est confrontée à une insécurité due aux attaques terroristes récurrentes menées par des bandits armés.

(Source : ANP)

Rencontre entre le Président du conseil de Ville de Niamey et le Chargé d’affaires de l’ambassade de la République Islamique d’Iran

Relancer les relations de coopération

Le maire Centrale, Président du Conseil de Ville de Niamey, M. Oumarou Moumouni Dogari a échangé le 14 mai dernier avec le Chargé d’Affaires de l’ambassade de la République Islamique d’Iran au Niger, Dr Mehdi Karoust. Une occasion pour le diplomate iranien de féliciter le maire central suite à sa récente élection à la tête de la Ville de Niamey tout en manifestant le désir de son pays d’accompagner la Ville de Niamey dans ses actions d’aménagement du territoire, d’assainissement et du transport urbain.

Dans une brève intervention, le diplomate iranien a expliqué l’objectif de sa rencontre avec le Président du Conseil de Ville de Niamey. « Nous sommes là pour féliciter le Président du Conseil de Ville de Niamey suite à son élection entant que maire central de Niamey et lui annoncer tout notre intérêt à accompagner la Ville de Niamey notamment en ce qui concerne l’aménagement du territoire et de projets », a-t-il déclaré. Pour sa part, le Président du Conseil de Ville de Niamey

s’est réjoui de cette visite d’une personnalité aussi importante qui connaît certaines réalités du Niger et celles de la Ville de Niamey. « Je tiens à remercier le Chargé d’Affaires de l’ambassade de la République Islamique d’Iran au Niger qui est la première personnalité à nous rendre visite depuis notre installation, il y a un peu plus de deux semaines », a-t-il déclaré. Selon lui, l’Iran a toujours été un partenaire fiable de la Ville de Niamey. Faisant la rétrospection de ce lien d’amitié, le Président

du Conseil de la Ville de Niamey a rappelé qu’en 2012, la République Islamique d’Iran a fait un don de 50 véhicules à la Ville de Niamey pour accompagner la jeunesse, tout en accompagnant la Ville de Niamey dans divers projets. M. Oumarou Moumouni Dogari a ajouté que cette visite du Chargé d’Affaires de l’ambassade de la République Islamique d’Iran au Niger vient donc réitérer la disponibilité de ce pays frère à accompagner la Ville de Niamey sur un certain nombre de projets dont la construction d’un centre commercial. Le Président du Conseil de Ville de Niamey a fait savoir que l’ambassadeur lui a assuré tout l’intérêt que les investisseurs ont pour la Ville de Niamey. Outre ce volet commercial, « nous avons



Le P/CVN et son hôte Dr Mehdi Karoust

discuté sur la mobilité de nos populations car, présentement il n’y a qu’une seule société de transport qu’est la Société des Transports Urbains de Niamey (SO-TRUNI) qui est dans un état que tout le monde le connaît. Une mission sera dépêchée à Téhéran pour discuter de toutes ces préoccupations », a-t-il annoncé. Le maire central a précisé

que ce pays est prêt à aider la ville de Niamey dans des domaines comme l’assainissement et les infrastructures. « L’ambassadeur nous a semblé très ouvert, un homme qui connaît certaines réalités du Niger et disposé à soutenir la ville de Niamey et au-delà le Niger », a-t-il conclu.

● Mamane Abdoulaye



SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°AAPC-004/SG/DAL/2021

FOURNITURE D'ACQUISITION MATERIEL DE TOPOGRAPHIE : GPS
DIFFERENTIEL COMPLET POUR LEVER RTK (GS15)

ADDENDUM N°2

Le présent Addendum apporte des précisions sur la date d'ouverture des plis.
PRECISIONS SUR N°AAPC-004/SG/DAL/2021

La date limite de remise des offres et celle d'ouverture des plis sont les suivantes :
remise des offres le 04 Mai 2021 à 09 h30mn et l'ouverture des plis le 04 Mai 2021
à 10h00mn ; lire : **remise des offres le 21 Mai 2021 à 09h30mn et l'ouverture des plis
le 21 Mai 2021 à 10h00mn.**

HALID ALHASSANE



AVIS DE CONVOCATION

LES ADMINISTRATEURS SONT CONVOQUES LE JEUDI 20 MAI 2021 A 9 HEURE DANS
LA SALLE DE REUNION DE L'HOTEL RADISSON BLU DE NIAMEY

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 07 Mai 2020
2. Présentation du Rapport d'Activité de la direction Générale et des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes au conseil (article 715)
4. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
5. Proposition d'affectation des résultats
6. Arrêté du projet de budget pour l'exercice 2021
7. Convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires :
 - date
 - ordre du jour
 - projet des résolutions.
8. Questions diverses.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Lassiné DIAWARA

AVIS DE PERTE

Maître Harissou AYOUBA Notaire à la Résidence de Niamey, Quartier Francophonie, BP.5048
(République du Niger) soussigné,

Porte à la connaissance du public de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble portant sur la
parcelle H de l'ilot 8470, d'une superficie de Deux Cents Mètres Carrés (200m²), **lotissement
ROUTE OUALLAM** au nom de **Monsieur IBRAHIM BAKO**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer en l'Etude du Notaire soussigné ou
au Service des Affaires Domaniales du Conseil de Ville de Niamey.

Pour avis le Notaire, Maître Harissou AYOUBA

AVIS DE PERTE

A la requête de Monsieur ABDOURHAMANE YABILAN, et de la certification
en date du 10/03/2021, délivrée par la Cheffe de Service Archives et
Documentation de la Ville de Niamey, il est donné avis de la perte d'un acte
de cession d'immeuble sis à Niamey, portant sur la **parcelle D, ilot 2756** du
lotissement Banga Bana dans la ville de Niamey, au nom de **Monsieur
MOUSSA DJIMRAO**.

Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à
l'Etude Notariale susmentionnée.

Pour avis le Notaire, Maître MAITOURNAM Ibrahim



REPUBLIQUE DU NIGER
Société Nigérienne des
Produits Pétroliers
(SONIDEP)

Marchés Publics ADDITIF N°1 AU PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS



DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES

Rif. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES														
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNEED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Fourniture et livraison de plomb ordinaires	DG	Prévision	DC	PM				28/05/2021	01/06/2021	04/06/2021			09/06/2021	16/06/2021	120	Fonds propres
2	Fourniture et livraison de batteries de démarrage pour groupes électrogènes et motopompes	DG	Prévision	DC	PM				28/05/2021	01/06/2021	04/06/2021			09/06/2021	16/06/2021	120	Fonds propres
3	Audit organisationnel/financier et comptable	DG	Prévision	AMI	PM	19/05/2021			28/05/2021	28/06/2021	02/07/2021	07/07/2021		12/07/2021	19/07/2021	120	Fonds propres
4	Fourniture et livraison de flexibles de dépotage	DG	Prévision	DC	PM				02/06/2021	08/06/2021	11/06/2021			16/06/2021	23/06/2021	120	Fonds propres
5	Fourniture et livraison d'ordinateurs	DG	Prévision	ACON	PM	28/05/2021			04/06/2021	05/07/2021	09/07/2021	14/07/2021		19/07/2021	26/07/2021	120	Fonds propres
6	Fourniture et livraison de pièces de rechange pour moteurs thermiques	DG	Prévision	DC	PM				09/06/2021	15/06/2021	18/06/2021			23/06/2021	30/06/2021	120	Fonds propres
7	Fourniture et livraison de matériel de sécurité	DG	Prévision	DRP	PM	01/06/2021			10/06/2021	23/06/2021	26/06/2021	01/07/2021		06/07/2021	13/07/2021	120	Fonds propres
8	Licences Microsoft en Volume Open	DG	Prévision	ACON	PM	09/06/2021			18/06/2021	19/07/2021	23/07/2021	28/07/2021		02/08/2021	09/08/2021	45	Fonds propres
9	Travaux d'identification du tracé pipeline Bakin Birgi (NE)/Dacura (NG) (reconnaissance, topographie, impact environnemental, balisage)	DG	Prévision	AMI	PM	30/06/2021			09/07/2021	09/08/2021	13/08/2021	18/08/2021		23/08/2021	30/08/2021	120	Fonds propres
CÔÛT TOTAL				PM													

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ALIO TOUNÉ

Ecobank Transnational Incorporated

33ème Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente troisième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, qui se tiendra par visioconférence le jeudi 27 mai 2021 à 18:00 GMT à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Renouvellement des Mandats d'Administrateurs
4. Ratification de la co-optation d'un Administrateur
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des Statuts

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie Covid-19, certaines restrictions ont été émises par rapport aux voyages et rassemblements publics tels que les assemblées générales. Dans l'intérêt de la sécurité de ses actionnaires, la participation aux assemblées générales de cette année se fera par visioconférence conformément aux dispositions des Statuts de la Société.

Les actionnaires souhaitant participer à la réunion qui se tiendra par visioconférence, pourront s'inscrire sur <https://ecobank.com/agn> à partir du jeudi 13 mai 2021.

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration disponible sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 3365 Boulevard du Méka, B.P. 3263 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 mai 2021.

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société, à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 30 avril 2021

Pour le Conseil d'Administration et l'IO,



Madjiret Cisse
Secrétaire Général

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

Ecobank Transnational Incorporated

33rd Annual General Meeting & Extraordinary General Meeting

Notice of Meeting

Notice is hereby given that the Thirty Third Annual General Meeting and an Extraordinary General Meeting of Ecobank Transnational Incorporated (ETI) will be held online on Thursday May 27, 2021 at 18:00 GMT to transact the following business:

I – Annual General Meeting

1. Approval of the accounts
2. Appropriation of the Profits
3. Renewal of the mandates of directors
4. Ratification of the co-optation of a director
5. Renewal of the appointment of the joint auditors

II – Extraordinary General Meeting

Amendment of the Articles

As a result of the significant public health concerns associated with the COVID-19 pandemic in the countries where Ecobank operates, certain restrictions have been issued on travels and public gatherings such as general meetings. In the interest of the safety of its shareholders, attendance at this year's General Meetings shall be online in accordance with the provisions of the Company's Articles of Association.

Shareholders who intend to attend the online meeting may register at <https://ecobank.com/agn> from Thursday May 13, 2021.

Shareholders are encouraged to submit in advance the proxy form available on the Company's website (www.ecobank.com) duly completed indicating their voting intentions and deposit same at Ecobank Transnational Incorporated, 3365 Boulevard du Méka, B.P. 3263 Lomé, Togo, or send by email to AGM@ecobank.com by close of business on Wednesday May 26, 2021.

All relevant documents in connection with the meeting are available to all shareholders from the date of this notice at the Registered Office of the Company at the address above as well as on the Company's website.

Dated this 30th day of April 2021.

By Order of the Board of Directors,



Madjiret Cisse
Company Secretary

ecobank.com



Ecobank
The Pan African Bank

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE
DE L'AGRICULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PIECE N°01

RELATIF A LA FOURNITURE DE SEMENCES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA CAMPAGNE AGRICOLE 2021/2022

Dans le cadre du soutien à la campagne agricole, le Gouvernement de la République du Niger appui les producteurs agricoles vulnérables en semences certifiées pour une bonne préparation de la Campagne des Cultures pluviales 2021.

Le présent marché est relatif à la fourniture de 7337 tonnes de semences certifiées de cultures pluviales composées de mil, sorgho, niébé et de maïs en douze lots répartis comme suit :

LOT 1	Fourniture de 468 tonnes de semences de mil, 13,5 tonnes de semences de sorgho, 15 tonnes de semences de niébé et 4,2 tonnes de semences de maïs dans 2 communes du département de Boboye, Région de Dosso.
Lot 2	Fourniture de 632 tonnes de semences de mil, 8,5 tonnes de semences de sorgho, 15 tonnes de semences de niébé et 3,8 tonnes de semences de maïs dans 3 communes du département de Boboye, Région de Dosso.
Lot 3	Fourniture de 421,5 tonnes de semences de mil, 55 tonnes de semences de sorgho, 125 tonnes de semences de niébé et 33,5 tonnes de semences de maïs dans 27 communes de la Région de Dosso.
Lot 4	Fourniture de 190 tonnes de semences de mil, 388 tonnes de semences de sorgho, 90 tonnes de semences de niébé et 42 tonnes de semences de maïs dans 7 communes de la Région de Maradi.
Lot 5	Fourniture de 220 tonnes de semences de mil, 340 tonnes de semences de sorgho et 90 tonnes de semences de niébé dans 18 communes de la Région de Maradi.
Lot 6	Fourniture de 190 tonnes de semences de mil, 560 tonnes de semences de sorgho et 102 tonnes de semences de niébé dans 11 communes de la Région de Maradi.
Lot 7	Fourniture de 240 tonnes de semences de mil, 210 tonnes de semences de sorgho et 90 tonnes de semences de niébé dans 9 communes de la Région de Tahoua.
Lot 8	Fourniture de 200 tonnes de semences de mil, 95 tonnes de semences de sorgho, 90 tonnes de semences de niébé et 15 tonnes de semences de maïs dans 13 communes de la Région de Tahoua.
Lot 9	Fourniture de 160 tonnes de semences de mil, 35 tonnes de semences de sorgho, 72 tonnes de semences de niébé et 5 tonnes de semences de maïs dans 14 communes de la Région de Tahoua.
Lot 10	Fourniture de 690 tonnes de semences de mil, 140 tonnes de semences de sorgho, 174 tonnes de semences de niébé et 30 tonnes de semences de maïs dans 36 communes de la Région de Tillabéri.

Lot 11	Fourniture de 500 tonnes de semences de mil, 105 tonnes de semences de sorgho, 144 tonnes de semences de niébé et 35 tonnes de semences de maïs dans 31 communes de la Région de Zinder.
Lot 12	Fourniture de 187,125 tonnes de semences de mil, 76,675 tonnes de semences de niébé dans 5 communes de la Région de Niamey, 5 communes de la Région d'Agadez et 7 communes de la Région de Diffa.

Les semences doivent être certifiées par la Direction de Contrôle et de Certification à la Direction Générale de l'Agriculture. Tout lot présentant des certificats douteux sera purement et simplement rejeté au profit du prochain fournisseur sur la liste des qualifiés.

Les semences doivent être livrées sous des emballages appropriés dont les échantillons doivent accompagner l'offre.

Délai de livraison : vingt et un (21) jours à compter de la notification de l'adjudication.

Le présent marché est soumis aux conditionnalités suivantes:

1. La participation à la concurrence sera ouverte aux personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction, ou de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens ; Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, mais ne peuvent normalement être adjudicataire que de trois (3) lots au maximum. Toutefois, en cas de nécessité avérée, un soumissionnaire peut se voir attribuer plus de trois (3) lots.

2. Les candidats peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction Générale de l'Agriculture sise sur la route latéritique menant du Camping touristique à Kouara Kano ou à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public sise au Ministère de

l'Agriculture, tous les jours ouvrables entre 09 heures et 12 heures.

3. Tout candidat éligible pourra acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA.

4. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat

5. Les offres présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 1.000.000 FCFA pour chaque lot soumissionné ;

6. Les offres devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public au plus tard le 28/05/2021 à 9 heures.

7. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues hors délai seront rejetées

8. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

9. Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Dr. ALAMBEDI ABBA ISSA

Au cabinet du Président de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) **Pr. Khalid IKHIRI reçoit l'Ambassadeur d'Allemagne**

Le Président de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) a reçu en audience ce jeudi 13 mai 2021 l'ambassadeur d'Allemagne au Niger. Au cours de cette audience, le diplomate allemand s'est entretenu avec le Professeur Khalid IKHIRI sur des points relatifs à la situation sécuritaire préoccupante qui prévaut dans certaines zones du

pays, les rapports entre les FDS et les populations civiles dans ce contexte d'insécurité. Aussi, Hermann Nicolai a félicité le travail professionnel et courageux que mène l'équipe de la CNDH dans un contexte difficile afin que la lutte contre le terrorisme rime avec le respect des Droits de l'Homme au Niger et dans certains pays du G5 Sahel.



Le P/CNDH et son hôte lors de l'entretien

Atelier de réflexion sur la problématique de l'insuffisance des femmes juristes dans les hautes fonctions judiciaires au Niger

Améliorer le taux d'admission des femmes aux différents concours d'entrée dans les formations de carrières judiciaires

En marge de la célébration de la Journée Nationale de la Femme Nigérienne, l'ONG Chroniques Juridiques, en partenariat avec la Mission Eucap Sahel Niger, a organisé vendredi 14 mai à Niamey, un atelier de réflexion sur la problématique de l'insuffisance des femmes juristes dans les hautes fonctions judiciaires au Niger. C'est la secrétaire générale du Ministère de la Justice, Mme Bibata Adamou qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier de réflexion de 2 jours, en présence de la coordinatrice de l'ONG Chroniques Juridiques, Mme Gogé Maimouna Gazibo, de la Cheffe de mission de EUCAP Sahel Niger, Mme Antje Pittelkau, des acteurs du pouvoir judiciaire et de 60 participantes. Ces dernières qui sont des jeunes femmes juristes identifiées et choisies pour bénéficier d'un processus visant à renforcer leurs capacités en prélude à l'organisation des prochains concours pour accéder aux fonctions judiciaires.

Dans une interview accordée à la presse, la coordinatrice de l'ONG Chroniques Juridiques Mme Gogé Maimouna Gazibo a expliqué que cet atelier de réflexion sur la problématique de l'insuffisance des femmes juristes dans les hautes fonctions judiciaires au Niger est organisé après le constat ci-après : concours d'admission de la première promotion de l'Ecole Na-

tionale de Magistrature 20 admis, zéro femmes ; deuxième promotion 24 Admis, 5 Femmes ; troisième promotion 42 admis, 3 femmes. Et, selon elle, la situation ne s'est jamais améliorée. Toujours selon ses explications, c'est pour y mettre fin que l'ONG Chroniques Juridiques avec l'appui de ses partenaires a identifié soixante étudiantes en droit, les plus brillantes et motivées qu'elle se



La SG du ministère de la Justice ouvrant l'atelier

donne pour objectif et ambition de préparer et d'accompagner en vue des prochains concours de magistrature, du barreau ou tout autre concours en lien avec les fonctions judiciaires.

« L'objectif est qu'il n'y ait plus jamais zéro femme admise mais un nombre important », a indiqué la coordinatrice de l'ONG.

Dans son discours d'ouverture, la représentante du Ministère de la Justice, Mme Bibata Adamou a, pour sa part, rappelé la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes que

le Niger a ratifiée dans l'objectif d'assurer la participation effective des femmes nigériennes dans l'administration Publique. Aussi, a-t-elle poursuivi, les autorités nigériennes ont adopté la loi N°2000-008 du 7 juin 2000 instituant un système de quota pour les femmes dans les fonctions électives, au gouvernement et dans l'administration de l'Etat.

Cependant, a-t-elle fait remarquer, le nombre de femmes instruites, formées aptes à occuper des fonctions électives ou nominatives est très insuffisant pour assurer l'application effective de la loi sur le quota. A titre illustratif, selon elle, dans le milieu judiciaire on enregistre seulement 44 femmes sur un effectif global de 456 magistrats. A cela vient s'ajouter le fait que les différents concours de magistrature n'ont jamais connu un nombre de femmes admises supérieur à 5.

Pour Mme Bibata Adamou, le thème de cet atelier est très important car, il s'agit non seulement de la question de l'autonomisation de la femme dans les milieux socio-professionnels, mais aussi de sa place dans le système judi-

ciaire.

« Le ministère de la Justice ne ménagera aucun effort pour voir nos femmes juristes accéder aux hautes fonctions judiciaires et suivre une carrière dans un environnement propice et favorable en appliquant la tolérance zéro vis-à-vis des abus faits aux femmes et toutes autres formes de violences basées sur le genre », a-t-elle soutenu. Par ailleurs, la représentante du ministre de la justice, a indiqué que cet atelier constitue également une grande opportunité pour la soixantaine de femmes étudiantes qui prendront part aux échanges pendant deux jours et qui auront par la suite la chance de bénéficier d'un coaching et un renforcement de capacités en prélude aux futurs concours d'entrée dans les formations de carrières judiciaires.

Quant à la Cheffe de mission de Eucap Sahel, Mme Antje Pittelkau, elle a indiqué que le thème de cet atelier est central car, il porte sur le rôle fondamental de la femme au sein du système judiciaire nigérien. Pour elle, réfléchir et dégager les solutions au problème d'insuffisance des femmes dans les instances judiciaires du Niger est une initiative louable qui mérite leur attention et leur engagement.

« La mission Eucap Sahel se tient et se tiendra toujours aux côtés des autorités nigériennes dans ses actions de la parité homme-femme dans la fonction publique », a conclu la cheffe de mission, Mme Antje Pittelkau.

● Aminatou Seydou Harouna



Photo de famille des participantes

● Début des examens physiques du BEP et du CAP session 2021 Près de 13.000 candidats affrontent les épreuves sportives

Le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, M. Kassoum Mahamane Moctar a procédé, le samedi 15 mai dernier, au lancement des épreuves sportives du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), session 2021, au Lycée professionnel Issa Béri de Niamey. Cette année, sur l'ensemble du pays, ce sont 12.944 candidats, dont 8.808 pour le BEP et 4.136 pour le CAP qui vont affronter les épreuves physiques qui se dérouleront du 15 au 20 mai 2021.

Dans toutes les régions du Niger, ces épreuves d'Education physiques et Sportives (EPS) comprennent la course de vitesse, le saut en hauteur, en longueur et le lancer de poids, hommes et femmes. A Niamey, qui compte 4 centres, comme à l'intérieur du pays tout a démarré dans des bonnes conditions, comme l'a fait constater le ministre Kassoum Mahamane Moctar qui a visité les centres de Niamey, en compagnie du gouverneur de la région, M. Oudou Ambouka et des responsables du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Ainsi, le ministre Kassoum Moctar et sa délégation se sont successivement

rendus au Centre Technique Kalmaharo (CTK) et au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP) de Niamey où se tenaient ces épreuves. Au niveau desdits centres, le ministre a dit avoir constaté que tout a été mis en place par les organisateurs notamment la Direction des Examinés, des Concours, des Certifications et de l'Orientation de son Ministère, pour le bon déroulement de ces épreuves. « Je me réjouis de voir que toutes les conditions sont remplies pour une bonne réussite de ces épreuves physiques. En effet, les candidats sont pratiquement tous présents, les surveillants aussi, les sapeurs-pompiers sont aussi pré-



Le ministre Kassoum Moctar donnant le départ de la course de vitesse

sents, en cas d'incident, tout le dispositif pour toutes les épreuves est en place. Je ne peux que souhaiter que les épreuves se déroulent bien », a lancé le ministre Kassoum Moctar. En procédant à l'ouverture des plis des épreuves écrites, pour les candidats qui ne subsistent pas les épreuves sportives, le Ministre de l'Enseignement Professionnel a souhaité plein succès aux candidats. « Soyez vigilants, attentifs et ne comptez que sur vous-mêmes afin de réussir. Lisez bien les questions avant de donner des réponses », leur a-t-il conseillé. Le Ministre

Kassoum Moctar a aussi exhorté les candidats au respect strict du port des bavettes et des mesures de distanciation afin de lutter contre la propagation de la Covid-19. Au niveau des épreuves sportives, le ministre Kassoum Moctar a donné le coup de sifflet de la course de vitesse. Il a appelé les candidats à l'endurance, à la persévérance et au respect des règlements qui régissent les disciplines. « Les épreuves physiques comptent tout aussi que les épreuves écrites. Alors soyez attentifs, vigilants, respectueux et surtout sportifs », leur a-t-il dit. Le minist-

tre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a ensuite exprimé "toute la fierté du gouvernement" pour la bonne organisation de ces examens, se félicitant du fait que toutes les dispositions ont été prises pour la bonne marche de ces examens professionnels. « Les Nigériens ont bien compris le signal fort du Président de la République, SE Mohamed Bazoum, de permettre à l'école nigérienne de retrouver ses lettres de noblesse », a déclaré le ministre Kassoum Moctar. Notons, par ailleurs que c'est ce lundi 17 mai 2021, que vont débiter, sur l'ensemble du territoire national, les épreuves d'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) des candidats des Centres de Formation aux Métiers (CFM). Pour cette session 2021, ils sont au total 17.721 apprenants scolarisés, non scolarisés et déscolarisés, dont 7.997 filles et 9.724 garçons, qui vont subir ces épreuves écrites dont une pratique portant sur la réalisation d'un ouvrage.

Mahamadou Diallo

● Lancement de la vaccination contre la COVID 19 chez le personnel des Eaux et Forêts Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa appelle les agents à se protéger et protéger leur entourage

La Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification, Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa a procédé, le vendredi dernier, à la direction générale des Eaux et Forêt de Niamey, au lancement de la campagne de la vaccination contre la COVID-19 à l'attention de ce corps. La cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, Dr Iliasou Idi Mainassara, de la Représentante Résidente de l'OMS au Niger, Dr Anya Blanche et du directeur général des Eaux et Forêt, Chef de Corps Moussa Iro Morfi.

Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa a rappelé au personnel des Eaux et Forêt toute l'importance de ladite vaccination car, « elle permet aux agents de se protéger et de protéger leur famille et leur entourage et au-delà protéger le pays contre cette maladie », a-t-elle dit. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification apporte son soutien à l'initiative du gouvernement à travers le ministère de la santé publique. « Nous sommes venus vous encourager et lancer un appel à tous les agents des Eaux et Forêt, partout où ils se trouvent sur le territoire national, de faire

autant », a-t-elle dit. La Ministre de l'Environnement et de Lutte Contre la Désertification a aussi saisi cette opportunité pour inviter le personnel des autres services et institutions à leur emboiter le pas en vue de créer un grand engouement autour de cette initiative mais aussi pour contribuer à atteindre le maximum des personnes vaccinées au Niger.

Pour sa part, la Représentante Résidente de l'OMS au Niger, Dr Anya Blanche s'est réjouie d'être associée à cette initiative, mais aussi pour la forte mobilisation du personnel des Eaux et Forêt à se faire vacciner. Elle a expliqué à

l'assistance l'importance de la vaccination dans le cadre de la lutte contre cette maladie. « La vaccination est l'une des stratégies de lutte contre cette maladie à Coronavirus. Nous sommes très heureux d'être là et de participer à ce lancement pour que cette catégorie des populations soit également touchée par la vaccination. Nous voulons que le maximum des personnes soient vaccinées. Et quand nous avons le maximum des personnes vaccinées cela contribue à protéger nos familles, nos voisins, nos entourages et à protéger l'ensemble du pays. Cela aussi nous aide à avoir l'immunité collective, c'est-à-dire plus on vaccine, plus on a des personnes couvertes et protégées. Je voudrais encourager chacun d'entre vous à se faire vacciner et de servir d'agent de sensibilisation pour les autres », a-t-elle dit. Le Ministre de la Santé publique, de la Population



Séance de vaccination anti COVID

et des Affaires sociales Iliassou Idi Mainassara s'est également réjoui d'être invité pour participer à ce lancement. Il a salué cette mobilisation des membres du gouvernement pour accompagner cette campagne de vaccination contre la COVID-19 qui permet d'atteindre l'ultime objectif, celui de l'arrêt de la circulation du virus dans notre pays. « Cette initiative est très louable et elle doit faire école envers les autres ministères », a-t-il déclaré. C'est la Ministre Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa qui a donné le

coup d'envoi de cette campagne suivi des membres de son cabinet. Les responsables des Eaux et Forêt ont à leur tour leur emboité le pas. Le conseiller de la ministre, Col. Massalatchi Maman Sani et le directeur général des Eaux et Forêt, Chef des Corps Moussa Iro Morfi ont lancé un appel pressant à tous le personnel des Eaux et Forêt à se faire vacciner pour se protéger contre cette terrible maladie.

● Ali Maman

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
Projet d'Appui Régional à
l'Initiative pour l'Irrigation au
Sahel (PARIIS)

AVIS DE RECRUTEMENT

N°01/UGP/2021

RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS- NIGER)

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu une subvention et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du **Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)**.

Dans ce cadre, le Projet se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Spécialiste en passation de marchés.**

I. MANDAT DU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

Le spécialiste en passation de marchés est garant de l'acquisition des biens et services prévus dans le cadre du projet selon les procédures permettant une utilisation efficiente des ressources financières. Son mandat est le suivant :

- Consolider et dynamiser la fonction de passation des marchés au niveau du projet ;
- S'assurer que les instruments de base de la passation de marchés (manuel d'exécution, directives et Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale et autres documents de gestion des marchés sont en place et pleinement fonctionnels), poursuivre l'analyse des écarts entre les opérations et le plan de passation des marchés ;
- Actualiser si nécessaire les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
- Développer/actualiser des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
- Développer/actualiser les mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés avec une attention particulière au bon fonctionnement du système de classement pour permettre et faciliter la revue des contrats a posteriori et les audits du projet.

II. NATURE ET ETENDUE DES SERVICES

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet, le(la) spécialiste en passation des marchés :

1. Sera responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés.
2. Sera responsable du contrôle qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit :

- a. Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de l'acquisition ou de l'unité de coordination du projet de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;
- b. Faire le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) devant être soumis à la non-objection de l'IDA, et assurer leur transmission/vente selon le cas ;
- c. procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis de manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
- d. assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres et propositions reçues, y compris des rapports d'ouverture des offres, et assurer le secrétariat des séances publiques d'ouverture des plis
- e. Assurer que les rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres sont signés conjointement par les membres désignés de ces commissions ;
- f. être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives aux acquisitions notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non-objections du bailleur de fonds ;
- g. Assurer le contrôle qualité des contrats préparés par les experts techniques, après l'obtention des avis de non-objection si c'est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire ; et
- h. concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés.

3. Il sera chargé de vérifier la planification, préparation et charger de la consolidation des plan de passation des marchés des services de consultants et de biens et travaux pour chaque projet ;

4. Il sera responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures d'acquisition de l'unité de coordination du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet.

5. Il devra mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de l'IDA.

Il (elle) sera chargé (e) de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition des services de consultants et de biens et travaux du Projet ;

Il (elle) sera responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités

prescrits par le manuel des procédures d'acquisition de l'unité de coordination du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet.

Il (elle) devra mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de l'IDA ou audit externe de passation des marchés.

III. INCOMPATIBILITE AVEC CERTAINES FONCTIONS D'EXECUTION

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, le (la) SPM :

- Ne sera pas membre de la Commission d'Évaluation à laquelle il/elle apporte un conseil utile pour le respect des règles ; il/elle pourrait cependant assurer le secrétariat de la Commission des Marchés, organe de contrôle interne ;
- Ne devra pas participer aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) le paiement ; il/elle apportera un éclairage en cas de contentieux dans l'interprétation des clauses du contrat ; et
- Ne devra pas être dans une position de gestionnaire comptable de matières.

IV. ROLE DE CONSEIL AUPRES DU COORDONNATEUR DU PROJET

Dans sa mission au sein de l'équipe, le (la) SPM apportera des conseils utiles à tous les membres de l'équipe dans :

- La phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de proposition d'attribution du marché ;
- L'assistance à la réponse aux demandes de clarifications et aux plaintes des soumissionnaires ;
- La réponse aux commentaires de la Banque et de tout autre bailleur de fonds ;
- Les propositions de solution alternative lorsqu'un problème de passation des marchés ne peut être résolu à l'interne ;
- L'examen de toute correspondance arrivée ou départ concernant la passation des marchés afin de s'assurer que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles ; et
- L'interprétation des clauses du contrat en cas de différend pendant l'exécution du contrat.

V. OBLIGATIONS DU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

Le (la) SPM signera un contrat de performance avec la coordination du projet afin d'assurer en temps voulu (i) la production régulière des mises à jour du plan de passation des marchés du projet, (ii) le rapport d'activité mensuel, (iii) la qualité des dossiers d'acquisition, y compris ceux soumis à l'avis de non-objection de la Banque, et (iv) la tenue à jour des fiches d'acquisition devant servir de support aux revues a posteriori des marchés (PPRs) qu'effectuera la Banque. Le (la) SPM remettra à l'unité de coordination du projet un rapport trimestriel d'activités au plus tard quinze (15) jours après la fin du trimestre auquel il se rapporte et un rapport final en fin de mandat.

Ces rapports comprendront en outre les recommandations en ce qui concerne tous les aspects qui affectent négativement la passation des marchés et devront être remis en deux exemplaires à la coordination. Le (la) SPM contribuera aux différents rapports sur l'état d'avancement du projet et aux rapports financiers si requis.

VI. OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION (PROJET)

L'administration remettra au (à la) SPM l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle remettra également à la disposition dudit spécialiste, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance du (de la) SPM sera faite au moins une fois l'année deux mois avant la date d'échéance du contrat et sur la base de critères préalablement établis.

VII. LIEU D'AFFECTATION

Le (la) Spécialiste en Passation des marchés est basé(e) à Niamey, au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) avec des déplacements fréquents à prévoir dans les zones d'intervention du Projet.

VIII. DUREE DE LA MISSION :

La mission du (de la) Spécialiste en Passation des marchés sélectionné (e) à l'issue du processus de recrutement sera d'un an renouvelable, avec une période d'essai de six (06) mois. Au cas où la performance du (de la) Spécialiste en Passation des marchés est satisfaisante, son contrat pourra être reconduit pour couvrir la durée du Projet, sous réserve de l'évaluation annuelle de sa performance jugée satisfaisante par le Coordonnateur national de l'UGP, et confirmée avec l'avis de la Banque mondiale.

Le (la) candidat(e) retenu(e) aura un statut de consultant conformément aux Directives « sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA ».

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : " Les représentants du Gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts

IX. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES

Pour mener à bien cette mission, le(la) spécialiste en Passation des marchés devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Une formation supérieure en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou en Gestion ou équivalent sanctionnée par un diplôme de niveau (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master)) ;
- Une expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq ans, dont au moins trois ans dans le domaine de passation des marchés en qualité d'expert/spécialiste pour les projets financés ou cofinancés par la banque mondiale ou des Institutions ayant des procédures similaires la gestion de projets ;
- Une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés sur financement Banque Mondiale et autres partenaires au développement, aussi bien que du cycle de projet ;
- Bonne connaissance du français ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
- Une bonne maîtrise des principaux logiciels (Word, Excel, Power Point, Internet)
- Intégrité morale et professionnelle et une grande capacité et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et sous pression.
- la capacité physique d'effectuer des déplacements sur le terrain.
- La connaissance de STEP et de SIGMAP constituent un atout.

X. NATURE DU CONTRAT

Le (la) candidat(e) retenu(e) aura un statut de consultant conformément aux Directives « sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA » de Juillet 2014.

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : " Les représentants du Gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

XI. LA COMPOSITION DU DOSSIER :

- Une lettre demande manuscrite adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Une lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes
- Copies certifiées des attestations de travail ;

Seul(e)s les candidat (e)s présélectionné (e)s seront contacté (e)s,

Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être déposés au Secrétariat du Ministère de l'Agriculture, avec en objet, la mention « **recrutement d'un Spécialiste en passation de marchés** » au plus tard le **mardi, 1^{er} juin 2021 à 12h00mn.**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous du **lundi au jeudi de 8h à 14h mn et les vendredis de 8 h à 12h 30.**

Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)
BP : 11.884 Quartier Gamkallé en face ancien garage SNTN
Niamey Niger
Mail : ugppariis_ne1825@yahoo.com

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
Projet d'Appui Régional à
l'Initiative pour l'Irrigation au
Sahel (PARIIS)

AVIS DE RECRUTEMENT

N°02/UGP/2021

RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN GESTION DE CONNAISSANCES DU PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS- NIGER)

Le gouvernement de la République du Niger a obtenu une subvention et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)

Dans ce cadre, il se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un SPECIALISTE EN GESTION DE CONNAISSANCES.**

I. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordinateur National et en lien étroit avec les équipes du CILSS et notamment l'expert régional en Gestion des connaissances et Communication, le (la) Spécialiste en Gestion des Connaissances et Communication aura pour missions principales (a) d'œuvrer à ce que le partage des connaissances, des expériences, la capitalisation deviennent une pratique permanente au sein de l'UGP et au niveau des intervenants concernés par le projet, y compris au plan des sous-projets, (b) de faire connaître et faire comprendre le PARIIS et l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel au Niger et faire adhérer aux approches qu'elles promeuvent. Il/elle sera notamment chargé(e) des tâches suivantes :

- Consulter et animer un engagement entre les parties prenantes. Sur cette base et en fonction des orientations du niveau régional, concevoir une stratégie de communication, apprentissage et partage de connaissance pour le PARIIS-Niger
- Développer un plan d'actions pour la mise en œuvre de ladite stratégie, en tenant compte des différentes cibles du projet, et des canaux de communication appropriés.
- Elaborer les termes de référence pour le recrutement de prestataires (de communication, d'apprentissage) ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités de ces prestataires ;
- Bonne collaboration avec l'ensemble des spécialistes en gestion de connaissances et communication du PARIIS (CILSS, Burkina Faso, Tchad, Niger, Sénégal, Mauritanie) ; et bonne collaboration avec les spécialistes en gestion de connaissance et communication de la Banque mondiale ;
- Apporter l'appui nécessaire aux collègues et aux opérateurs du projet dans leurs activités de partage d'information, d'apprentissage, et de communication ;
- Participer aux missions de suivi et évaluation afin d'apporter sa contribution à ce volet important du Projet ;
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Coordonnateur du PARIIS et qui sont en relation avec les tâches définies dans ses TDR.

Gestion de Connaissance

- Proposer et mettre en œuvre une stratégie de capitalisation des résultats et des impacts des actions, des sous projets et d'autres Projets/Programmes aux niveaux de ZIP, au niveau national et assurer la diffusion des produits de capitalisation. ;
- Animer l'UGP sur les questions de partage de connaissance, d'apprentissage et de communication.
- Mettre en place et animer les Groupes de gestion de connaissance au niveau national (GNGC, PMA) ;
- Veiller à ce que le partage des connaissances pour l'apprentissage soient effectivement pris en compte par l'ensemble des acteurs du projet, que ceci se reflète dans les différents documents contractuels (TDRs, conventions d'opérateurs, contrats de sous-projet, rapportage des acteurs).
- Collaborer étroitement avec les experts de l'UGP pour capter, documenter et valider les bonnes pratiques issues de la mise en œuvre afin de les lancer dans le circuit de partage des connaissances
- Conduire des initiatives spécifiques (rencontre thématique, visite de terrain, échange avec les bénéficiaires/acteurs...) pour alimenter les évidences de succès, le cadre d'apprentissage et les connaissances du projet
- Leadership sur toute autre tâche liée à la gestion de connaissances initiée par le projet ;

Communication

- Organiser la validation et la mise en œuvre du plan de

communication ;

- Définir des arrangements institutionnels pour la mise en œuvre de ce plan en liaison avec les agences d'exécutions du projet
- Mettre au point les mécanismes de communication stratégique avec les partenaires nationaux et externes impliqués dans le PARIIS Niger ;
- Préparer ou faire préparer les contenus d'action spécifiques ou récurrentes de communication ;
- Assurer la diffusion des messages ou annonces (radio, TV, circuits traditionnels, ONG, etc.) dans les zones ciblées ;
- Confection d'une base de données avec les contacts de l'ensemble des clients internes du projet, des partenaires, des bénéficiaires directs, des médias, etc., pour assurer une bonne diffusion des informations, tant avec les clients internes qu'externes.
- Création et mise à jour régulière du site web pour le projet (en lien avec le site web régional géré par le CILSS) ;
- Responsable pour la conception et production d'outils et produits de communication écrite, visuelle, audio-visuelle : communiqués de presse ; brochures/bulletins d'information ; productions multimédia ; la réalisation de films documentaires, magazines et autres (fiches techniques, supports pédagogiques) etc.
- Mise en place de cadres de concertation avec les bénéficiaires, la société civile, etc. ;
- Établissement et maintien de bonnes relations de travail avec la presse en général, et fidélisation d'un réseau de journalistes pour suivre la mise en œuvre du projet ;
- Faciliter la couverture médiatique des activités majeures du Projet ou d'intérêt national de l'agriculture irriguée en particulier (lancement du projet, visibilité des réalisations du projet, salons de l'agriculture, concertations spécifiques, lancement des campagnes spécifiques etc.) ;
- Organisation et coordination des activités de communication : conférences de presse ; séminaires/ateliers ; rencontres thématiques ; etc. et production de rapports ou compte rendus liés à ces activités ;
- Réponse active pro-active aux demandes d'informations sur le projet (provenant des médias, de la société civile, des bailleurs, du grand public, etc.) ;
- Expertise et conseils techniques en communication à l'équipe de coordination du projet ; et anticiper sur des actions de communication pour éviter des situations de crise ;
- Leadership sur toute autre tâche liée à la communication initiée par le projet ;

II. LIEU D'AFFECTATION

Le (la) Spécialiste en Gestion des Connaissances et Communication est basé(e) à Niamey, au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) avec des déplacements fréquents à prévoir dans les zones d'intervention du Projet :

III. DUREE DE LA MISSION :

La mission du (de la) Spécialiste en Gestion des Connaissances et Communication sélectionné (e) à l'issue du processus de recrutement sera d'un an renouvelable, avec une période d'essai de six (06) mois. Au cas où la performance du (de la) Spécialiste en Gestion des Connaissances et Communication est satisfaisante, son contrat pourra être reconduit pour couvrir la durée du Projet, sous réserve de l'évaluation annuelle de sa performance jugée satisfaisante par le Coordonnateur national de l'UGP, et confirmée avec l'avis de la Banque mondiale.

IV. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES

Pour mener à bien cette mission, le/la spécialiste en communication et gestion des connaissances devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 ou moins dans un domaine approprié des sciences sociales et principalement dans la communication, de la gestion des connaissances ou équivalent ;
- compétences en recherche, rédaction et l'édition de documents ;
- expérience démontrée dans la collecte de données qualitatives ainsi l'expérience dans le conduit des entrevues avec des

informateurs clés, de groupes de discussion et d'outils interactifs de formation ;

- capacité de développer et de surveiller les initiatives, analyses et activités de GC et formation ;
- compétences et expérience démontrées de la facilitation de groupes, de réunions et d'événements, qui aboutit à une prise de décision collaborative, convenu sur les points d'action/priorités, et des résultats solides ;
- justifier d'une expérience d'au moins de sept (7) ans, de préférence dans le cadre d'un projet de développement rural (agriculture, gestion de l'environnement, etc.) ;
- avoir une bonne connaissance du français (parlé et écrit), et une assez bonne connaissance de l'anglais ;
- posséder une bonne aptitude à communiquer oralement le travail en équipe ;
- une expérience d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine du renforcement des capacités constitue un plus ;
- une maîtrise d'outils de mise en page et design constitue un plus ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Power Point, Excel, Word, logiciels spécialisés ; etc.) ;
- Être disposé à effectuer des déplacements fréquents et de longue durée sur le terrain ;
- Avoir de bonnes relations interpersonnelles, et être apte à collaborer avec les membres de l'équipe du projet et à travailler sous pression ;
- une expérience préalable au sein d'une institution internationale ou régionale serait un atout ;
- la connaissance du monde rural serait également un atout.

Exigences particulières

- Avoir une bonne capacité d'écoute et de communication ;
- Avoir une aptitude organisationnelle pratique et de travailler sous pression
- Faire preuve de rigueur ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de bailleurs multilatéral ;

LA COMPOSITION DU DOSSIER :

- Une lettre demande manuscrite adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Une lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes
- Copies des attestations de travail ;

Seuls les candidat (e)s présélectionné (e)s seront contacté (e)s, ils (elles) seront soumis à une série de test écrits et oraux permettant de mesurer leurs capacités communicatives et leurs connaissances techniques. Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être déposés au **secrétariat du ministère de l'Agriculture**, avec en objet, la mention « **recrutement d'un spécialiste en gestion des connaissances** » au plus tard le **Mardi, 1er juin 2021 à 12h00mn.**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous du **lundi au jeudi de 8h à 14h et les vendredis de 8 h à 12h 30.**

Le consultant sera recruté par la méthode de Sélection d'un consultant individuel conformément aux dispositions 7.36 et 7.37 au « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** » en date de juillet 2016 – révisions novembre 2017 et août 2018.

Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)
BP : 11.884 Quartier Gamkallé en face ancien garage SNTN
Niamey Niger
Mail : ugppariis_ne1825@yahoo.com

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
Projet d'Appui Régional à
l'Initiative pour l'Irrigation au
Sahel (PARIIS)

AVIS DE RECRUTEMENT

N°03/UGP/2021

RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT(E) EN IRRIGATION DU PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS- NIGER)

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu **une subvention et un crédit** de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du **Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)**.

Dans ce cadre, le Projet se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un EXPERT IRRIGATION.**

I. TACHES ET RESPONSABILITES DE L'EXPERT

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP et en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe du projet il est chargé de seconder le Coordonnateur dans l'exécution globale du projet. De manière spécifique il aura en charge les tâches suivantes :

- Contribution à l'établissement des conventions avec les structures des services publics et les organisations représentatives des producteurs, niveau national et déconcentré, dans son domaine d'expertise
- Contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence
- Suivre, contrôler et évaluer les contrats des opérateurs et prestataires de service avec les services techniques dans son domaine de compétence
- Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances (groupes d'échanges de connaissances)
- Assurer une veille technique dans son domaine de compétence
- Appuyer techniquement et capitaliser les expériences dans son domaine de compétence et fait le lien avec les autres domaines
- Suivi technique des activités de gestion locale des ressources en eau de la Composante A (en lien avec le spécialiste en environnement)
- Planification et supervision des activités de la Composante B du projet
- Validation des sous-projets pour les aspects aménagement (directement ou au travers des structures déconcentrées)
- Participer au S&E sur les aspects aménagement
- Planification et supervision de l'ensemble des activités se rapportant aux infrastructures, aménagements et CES/DRS prévues dans le cadre du projet ;

- Contribuer à la préparation du PTBA et le suivi de sa mise en œuvre dans la zone du projet relevant de son domaine de responsabilité ;
- Organisation et supervision de l'identification des sites (infrastructures, petits périmètres, etc.) ;
- Préparation et supervision des conventions avec les services techniques déconcentrés de l'État dans les régions d'intervention du projet et appui aux équipes des services déconcentrés ;
- Supervision du processus d'identification, de recrutement et des interventions des opérateurs spécialisés en charge de l'appui à la planification locale et de la mise en œuvre des solutions d'irrigation ;
- Supervision du recrutement et des activités des différents prestataires recrutés au niveau national (bureaux d'études et de contrôle, entreprises, etc.) ;
- Appui aux services déconcentrés pour la mise en œuvre du processus de préparation, suivi et validation des études relatives à la réalisation des ouvrages : aménagements hydrauliques, pistes, seuils, barrages, etc. ;
- Appui à l'organisation et accompagnement des acteurs et des activités connexes ;
- Participation au suivi-évaluation du projet et à l'élaboration des rapports périodiques d'activités ;
- En relation avec les équipes du CILSS et ses Partenaires Stratégiques, coordination du processus d'amélioration permanente des solutions d'irrigation au niveau du Niger et établissement et mise à jour des manuels de mise en œuvre des solutions ;
- Participer aux groupes de travail thématiques sur les solutions d'irrigation en tant que de besoin ;
- Exécution de toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

En matière des travaux

L'Expert irrigation appuiera les services déconcentrés pour les tâches suivantes :

- Analyse et validation des rapports périodiques d'avancement des travaux élaborés par les bureaux d'ingénieurs conseil ;
- Suivi du contrôle de qualité des travaux en rapport avec les bureaux d'ingénieurs conseil ;
- Présidence des réunions périodiques de chantier des travaux ;
- Organisation de la réception des travaux en rapport avec le bureau d'ingénieurs conseils et les entreprises.

LE PROFIL ET LES QUALIFICATIONS

Le Profil et les expériences requis sont :

- Avoir un diplôme universitaire de base de profil ingénieur du génie rural (BAC+5) ;

- Disposer d'au moins quinze (15) ans d'expérience dans la préparation et/ou l'exécution de projets de petite irrigation, de mini barrages ou seuils d'épandage, de pistes rurales, d'infrastructures agricoles (magasins, marchés, etc.), d'ouvrages d'hydraulique villageoise (forages, pompes, etc.) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) années dans la gestion d'une composante ou d'un volet irrigation dans un projet de financement bi latéral ou multilatéral.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet serait un atout ;

LA DUREE DE LA MISSION :

La mission s'étalera sur toute la durée du projet après une évaluation satisfaisante de 6 mois d'activités.

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements dans la zone d'intervention du projet (Agadez, Dosso, Tahoua et Tillabéry),

LA COMPOSITION DU DOSSIER :

- Une lettre demande manuscrite adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Une lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes
- Copies certifiées des attestations de travail ;

Seul(e)s les candidat (e)s présélectionné (e)s seront contacté (e)s.

Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être déposés au Secrétariat du Ministère de l'Agriculture, avec en objet, la mention « **recrutement d'un Expert Irrigation** » au plus tard **le mardi, 1er juin 2021 à 12h00mn.**


Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous **du lundi au jeudi de 8h à 14h mn et les vendredis de 8 h à 12h 30.**

Le consultant sera recruté par la méthode de Sélection d'un consultant individuel conformément aux dispositions 7.36 et 7.37 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** » en date de juillet 2016 – révisions novembre 2017 et août 2018.

Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)

BP : 11.884 Quartier Gamkallé en face ancien garage SNTN Niamey Niger

Mail : ugppariis_ne1825@yahoo.com



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AVIS DE RECRUTEMENT POUR L'ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) DU PICCT III

Le Gouvernement de la République du Niger et la République Fédérale d'Allemagne à travers la KFW, sont convenus d'un co-financement du Programme d'Investissement et de Capacitation des Collectivités Territoriales « PICCT ». Ce Programme vise un appui au développement local et à la bonne gouvernance dans les trois régions d'intervention de la Coopération allemande, et pour préciser : Tillabéri, Tahoua et Agadez. Le Programme est placé directement sous l'autorité du Cabinet du Premier Ministre. Un Consultant International, à savoir : le cabinet Tractebel GWK, est co-responsable de la gestion des ressources du Programme. A ce titre, il appuie les composantes 1 et 2 du PICCT (FICOD et ANFICT) à recruter un consultant pour l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) relatif aux activités du PICCT III et facilite son intervention. Les composantes 1 et 2 du PICCT (FICOD et ANFICT) appellent ainsi, dans le but d'établir une liste restreinte, les cabinets et consultants indépendants de manifester leur intérêt à réaliser les prestations.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection sur la qualité technique et la meilleure utilisation du budget déterminé conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès du secrétariat de TRACTEBEL GWK GmbH 46, av. Charles de Gaulle (enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture en face du siège de la NIGELEC), NIAMEY.

La NIGELEC, NIAMEY, Téléphone : 20 72 21 44 du 14 au 23 mai 2021 inclus (ouvert aux jours ouvrables de 09H00 à 17H00).

Les expressions d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé en 2 exemplaires (original + copie) au plus tard le 04 juin 2021 à 09 heures (heure locale) à l'adresse suivante : **Secrétariat de TRACTEBEL GWK GmbH 46, av. Charles de Gaulle (enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture en face du siège de la NIGELEC), NIAMEY.**

Les plis porteront expressément la mention : «ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) DU PICCT III ».

L'ouverture des offres aura lieu le même jour dans la salle de réunion du bureau de TRACTEBEL GWK GmbH 46, av. Charles de Gaulle (enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture en face du siège de la NIGELEC), NIAMEY à 10 h 00mn (heure locale).

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du secrétariat de TRACTEBEL GWK GmbH 46, av. Charles de Gaulle (enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture en face du siège de la NIGELEC), NIAMEY, du lundi au jeudi de 9 H à 16 H et le vendredi de 9 H à 12 H 30.

Cheffe de Mission du Consultant International
Karen MBOMOZOMO

AVIS DE PERTE

Il est donné avis de la perte de la copie du titre foncier numéro 15725 de la République du Niger objet de la parcelle N° C de l'ilot 1879, du lotissement GRAND STANDING, au nom de Monsieur ALZOUA INEZDANE.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer en l'Etude de Maître ISSIFI SEYNI Abdoul Karim, Notaire à Niamey, Boulevard du Gourma, Quartier Karadjé, Rive Droite, Immeuble Pharmacie Liptako.

POUR AVIS le Notaire, Maître ISSIFI SEYNI Abdoul Karim

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE FINTEKO-NIGER SA

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital Social de 10.000.000 de Francs CFA
Siège Social : Niamey, Gamkallé, Avenue de l'Amitié BP. 10.584 Niamey - Niger
RCCM : NE-NIM-01-2021-B15-00117 / NIF : 74932/R

Suivant acte reçu par Maître SOUMAYE POUTIA Nouredine le 15 Avril 2021, il a été constitué une Société Anonyme avec Administrateur Général, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « FINTEKO-NIGER » SA
Capital Social : DIX MILLIONS (10.000.000) de Francs CFA libéré en totalité.
Siège Social : Niamey, Avenue de l'Amitié- République du Niger.
Objet Social :

- Toutes activités de distribution de la monnaie électronique auprès d'une clientèle de particuliers et d'entreprises
- Toutes activités de souscription des contrats d'utilisation avec la clientèle, de changement et de paiement des unités de monnaie électronique,
- Toutes opérations de retrait d'espèces et de remboursement des unités de monnaie électronique,
- Toutes activités de services financiers qui permettent d'utiliser le téléphone portable comme un compte bancaire mobile pour envoyer et recevoir de l'argent, d'effectuer les transactions de biens et services en temps réel.
- Consultance,
- Représentation.

Montant Apport en Numéraire : 10.000.000 de Francs CFA, titres émis 1000 Actions de 10.000 de Francs CFA chacune.

Administrateur ; Monsieur TOULOUZE Benjamin, Jean, Marc, Frédéric.

Dépôt légal & immatriculation : le 30 Avril 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Niamey sous le numéro: RCCM : NE-NIM-01-2021-B15-00117.

Pour avis, LE NOTAIRE
Maître SOUMAYE POUTIA Nouredine

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT



Relatif aux Travaux d'Impression d'Outils Pédagogiques destinés à la mise en Oeuvre de l'Approche EEA au Niger. (Dossier Prosoft N° 91151228)

La Coopération Allemande à travers son bureau du Niger, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central) lance la présente Consultation relative, aux Travaux d'Impression d'Outils Pédagogiques destinés à la mise en oeuvre de l'Approche EEA au Niger, pour le compte de GIZ/PromAP.

Les soumissionnaires intéressés, pourront retirer gratuitement le dossier d'Appel d'Offre Complet à partir du **Mercredi 19 Mai 2021 de 9h à 12h**, tous les jours ouvrables, jusqu'au **Mardi 25 Mai 2021**, dans nos bureaux à Niamey, sis non loin du Commissariat Central, Route de Kollo, Niamey.

Les Offres de prix déposées sous enveloppes fermées (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante :

GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey
A l'attention de Mme la Directrice des Finances et Administration,
Dossier N° 91151228 – (CONFIDENTIEL) devront être déposées à la Réception du bureau GIZ, **AU PLUS TARD le Mardi 1er Juin 2021 à 12 Heures Précises**. Les offres arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

Préciser votre délai ferme de livraison indiqué plus haut. En cas de retard de livraison des pénalités de l'ordre de 2 % par jour seront prélevées, une fois le montant des pénalités atteint de 5 % du montant total HT de la commande, le GIZ se réserve le droit de résilier le marché.

Lieu de Livraison : GIZ/PromAP – Niamey, sis en face du siège de CAREN ASSURANCES, sur la rue pavée de la Primature

Votre Offre doit indiquer les prix unitaires proposés et les montants totaux.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

La Directrice des Finances et Administration

AVIS DE PERTE

Avis est donné par MADAME AMINATOU ASSOUMANE, née le 06/06/1974 à Niamey, ménagère demeurant à Niamey, CIN N°2067/21/CP1ER ARRDT NY KOUUBIA en date du 11/03/2021. Agissant au nom et pour le compte de YAHAYA ABDOU de la perte des actes de cession d'immeubles non bâti au nom de YAHAYA ABDOU. Portant sur les immeubles suivant:

Parcelle A de l'ilot 1035, sise à Konni, dans la zone lotie d'habitat traditionnel du lotissement DOUANE d'une superficie de 400 m2 faisant objet de l'acte de cession N°6556 en date du 11/11/2016

Parcelle B de l'ilot 1035, Sise à Konni, dans la zone lotie d'habitat traditionnel du lotissement DOUANE d'une superficie de 400m2 faisant objet de l'acte de cession N°6557 en date du 11/11/2016.

Prière à toute personne qui les aurait retrouvées de les déposer à L'Etude de Maître MOUSSA ABDOU, Notaire à la Résidence de Konni (République du Niger), Cel : 96268259 91559922 NIF N°58010 /P en face du siège AL IZZA TRANSFERT D'ARGENT /KONNI, ou au service des affaires domaniales de la Commune Urbaine de Birni N'Konni.

Pour avis le Notaire



COMMUNIQUÉ

SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU À L'ENDROIT DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES DU 19 ET 20 MAI 2021 À DOSSO

Le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) a noué un partenariat avec le Programme TWENDE MBELE qui signifie en Swahéli « Allons tous de l'avant ». Le programme TWENDE MBELE est un programme de renforcement de la coopération sud-sud. Sont membres les pays suivants : le Bénin, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Ghana, le Kenya et le Niger. Il vise à soutenir la collaboration et le partage d'expériences entre pays africains en matière de suivi-évaluation pour bâtir de meilleurs systèmes qui induisent d'importants effets et impacts sur les performances des politiques publiques.

Dans le cadre de ce Programme, le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat organise les 19 et 20 mai 2021 à l'Hôtel TOUBAL de Dosso un séminaire de haut niveau à l'endroit des Secrétaires Généraux des ministères sur le thème « **Elaboration des politiques publiques basées sur les données probantes** ».

Les participants à l'atelier sont attendus à Dosso le mardi 18 mai 2021 à partir de 18h.

République du Niger
Ministère de la Santé Publique, de la
Population et des Affaires Sociales
Projet Régional Autonomisation des
Femmes et Dividende
Démographique au Sahel – PRAF/DD
Unité d'Exécution de Projet - UEP

AVIS DE RECRUTEMENT

UN SPÉCIALISTE EN GESTION, COMPTABLE ET FINANCIÈRE (SGCF) POUR LE COMPTE DE L'UEP

Rediffusion : Suite à l'invalidation du processus de recrutement, par défaut de candidatures suffisantes, publié dans l'avis à manifestation d'intérêt dans le jour Sahel-Dimanche n°1930 du vendredi 26 février 2021, le présent avis est relancé

1. La République du Niger a obtenu un Crédit IDA n° 55690 - NE de l'Association Internationale pour le Développement - IDA pour financer les coûts du Projet Régional Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel – PRAF/DD (SWEDD) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre d'un contrat de services pour un (1) **Spécialiste en Gestion, Comptable et Financière (SGCF) pour le compte de L'UEP au sein de l'Unité d'Exécution de Projet.**

2. Le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales, à travers l'Unité d'Exécution de Projet invite les candidats, répondant aux critères de qualification ci - après, à présenter leur dossier de candidature.

3. Critères de qualification :

Le (la) Candidat (e) au poste de Spécialiste en Gestion, Comptable et Financière (SGCF) doit disposer les qualifications ci-après :

- Niveau académique : Minimum Baccalauréat + un diplôme supérieur en gestion de niveau minimum BAC +4 (MSTCF, DESCF, DSCG DECF maîtrise en gestion ou diplôme équivalent en sciences de gestion, comptables et/ou en administration) ;
- Bonne connaissance des principes de gestion financière ;
- Expérience technique : Cinq (5) ans minimums à un poste comptable et financier ou d'au moins trois (3) années si cette expérience a été acquise à un poste de responsabilité (Responsable financier et comptable, chef comptable, etc.). L'expérience dans un Projet sous financement de la Banque mondiale serait un plus ;
- Expérience en supervision et en renforcement de capacité ;
- Forte capacité d'analyse, de prise de décision et de négociation ;
- Aptitudes en communication et relations interpersonnelles avec l'habilité d'interagir avec une variété de personnes de différents niveaux ;
- Capacité de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome ;
- Excellente capacité à aider au changement organisationnel ;
- Bonne connaissance des logiciels de gestion comptable ; la connaissance du logiciel de comptabilité TOMPRO serait un atout ;
- Excellente communication orale et écrite en Français ;
- Des Références au cours des trois (3) dernières années faisant état d'une aptitude à organiser son travail et d'une intégrité professionnelle.

4. Tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UEP, le Spécialiste en Gestion Comptable et Financière ou RAF est chargé de toutes les tâches administratives, financières et comptables du Projet. Celles-ci peuvent être :

• Système :

-Organisation de la gestion administrative, comptable et financière du SWEDD en s'assurant de la mise en place et du bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatique des activités réalisées dans le cadre du Projet ;

• Budget :

-Préparation et Coordination du processus d'élaboration budgétaire en liaison avec le Responsable de Passation des Marchés et les structures d'exécution ;
-Suivi de la bonne exécution des budgets ; à ce titre, prépare les rapports de contrôle budgétaire trimestriels et annuels, analyse les écarts.

• Comptabilité et Trésorerie :

-Supervision de la tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet (fiabilité, rapidité, analyse, rapprochement en tenant compte des impératifs de reporting mensuel), et la vérification des imputations comptables ;

-Gestion et suivi des opérations financières du Compte Désigné (engagement, retrait, règlement, états de rapprochement bancaires) du Projet et des paiements directs ;

-Supervision de l'archivage des pièces comptables et suivi de la remontée de toutes les pièces justificatives de dépenses effectuées par les structures d'exécution au moyen des avances de fonds qui leur sont accordées ;

• Etats de gestion financière (avec respect des délais) :

- Elaboration des états financiers annuels ;
- Elaboration des Rapports de suivi financier (RSF) trimestriels
- Elaboration des Rapports d'activités du projet pour la partie financière ;
- Revue et validation des états de rapprochement bancaire du Compte Désigné du Projet (mensuellement)
- Elaboration de la Situation financière de chaque composante ;
- Elaboration des Tableaux de bord.

• Procédures, audit et contrôle :

- Respect des procédures d'éligibilité des dépenses, d'efficacité de la gestion financière ; et de transparence dans l'utilisation des ressources ;
- Participation à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution du projet ;
- Préparation et assistance aux missions d'audit financier interne et externe ;
- Organisation et mise en œuvre d'un contrôle de gestion financière à partir de tableaux de bord et contrôles périodiques ;

• Passation de marché (en collaboration avec le Responsable de Passation des Marchés)

- Suit avec le Responsable de Passation des Marchés l'acquisition des biens et services selon le plan de passation marché ;
- Mise en place des tableaux de suivi des acquisitions des biens et services, de leur codification, de leur prise annuelle de l'inventaire, du suivi de leur bonne utilisation ;
- Participation au suivi de l'exécution des contrats ;
- Gestion et suivi des immobilisations du projet ;

• Gestion du personnel :

- Préparation et suivi des congés du personnel ainsi que leurs assurances sociales ;
- Supervision Des travaux du Comptable ;
- Préparation, suivi et gestion des contrats du personnel, sous le contrôle du Coordonnateur ;
- Suivi des congés du personnel ;
- Préparation et suivi des aspects administratifs des assurances maladies et sociales du personnel ;
- Préparation des fiches d'évaluation du personnel pour soumission au Coordonnateur.

• Décaissement et approvisionnement :

- Elaboration d'un plan de décaissement semestriel à partir du plan de passation de marchés
- Suivi de la trésorerie (maintien permanent du niveau de liquidité) en vue du règlement rapide des dépenses engagées dans le cadre du Projet ;
- Préparation des demandes de retrait de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de l'IDA ;
- Préparation des demandes de paiements et/ou de remboursement et assurer leur suivi ;
- Signature des engagements (bon de commande) à

présenter au Coordonnateur ;

• Transfert de compétences

-Formation du personnel comptable affecté au Projet sur les procédures de gestion financière de l'IDA (Budget, comptabilité, reporting)

• Autres

-Maintien de relations financières adéquates avec la Banque Commerciale où est hébergé le Compte Désigné du projet ;

-Participation à la supervision des activités du SWEDD ;

• Exécution de toutes autres tâches que pourrait lui confier le Coordonnateur dans le cadre de ses fonctions.

5. Durée- localisation – nature de la Mission

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable sur la durée du projet (Fin 2024) après évaluation satisfaisante des performances avec une période d'essai de six (6) mois. Le poste est basé à Niamey avec des possibilités de mission à l'intérieur du pays.

Le (la) Spécialiste en Gestion, Comptable et Financière (SGCF) : aura le statut de consultant en conformité avec les Directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA Edition de Janvier 2011.

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : << Les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts>>.

6. Composition de dossier :

Le dossier de candidature comprend :

- ✓ Un Curriculum Vitae rédigé en langue française,
- ✓ Une copie légalisée du diplôme,
- ✓ Des copies des attestations de travail prouvant l'expérience du candidat
- ✓ Une lettre de motivation.

7. Mode de recrutement :

Le recrutement se fera sous forme de test oral et écrit pour les candidats présélectionnés

8. ADRESSE DE DEPOT DE DOSSIERS

Les dossiers doivent être déposés **au plus tard le lundi le 7 juin 2021 à 16 heures au Bureau de l'Assistante Administrative** : Sis Kouara Kano, rue du PAC3 Tél : 00 227 20 37 14 73/72.

10. Les informations complémentaires peuvent être demandées au Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet, sis au 1ère étage **tous les jours ouvrables de 10 heures à 12 heures.**

**Le Coordonnateur National
ALI DOUNGOU Boubakar**

● Israël/Palestine**Des frappes israéliennes tuent 42 Palestiniens, nouveaux tirs de roquettes depuis Gaza**

Des frappes aériennes israéliennes ont tué 42 Palestiniens, dont 10 enfants, dans la bande de Gaza tôt dimanche, selon les autorités sanitaires, tandis que des combattants ont tiré des roquettes en direction d'Israël alors que les hostilités en sont à leur septième jour et ne montrent aucun signe d'apaisement.

L'armée israélienne a déclaré que les victimes civiles n'étaient pas intentionnelles, expliquant avoir attaqué un système de tunnel utilisé par les militants qui s'est effondré, entraînant dans sa chute plusieurs maisons. Alors que le Conseil de sécurité de l'Onu s'est réuni dimanche pour discuter des affrontements, les plus violents depuis 2014, le Premier ministre israélien Benjamin Netan- yahou a déclaré que la campagne israélienne dans la bande de Gaza, contrôlée par le Hamas, se poursuivait "à pleine puissance".

Le dirigeant a aussi indiqué que l'immeuble de Gaza touché samedi par une frappe aérienne israélienne abritait le bureau des renseignements d'un groupe "terroriste" palestinien, en plus des locaux des médias internationaux Associated Press et Al Djazira, et qu'il

constituait donc une cible "légitime". "Nous agissons maintenant, (et) aussi longtemps que nécessaire, pour rétablir le calme et la tranquillité pour vous, citoyens d'Israël. Cela prendra du temps", a dit Benjamin Netanyahou dans une allocution télévisée après une réunion de son cabinet de sécurité. Dans ce qu'il a présenté comme une riposte à la destruction du bâtiment, le Hamas

a tiré 120 roquettes dans la nuit, selon l'armée israélienne. La plupart ont été interceptées et une dizaine ne sont pas allées assez loin et sont tombées dans la bande de Gaza. Les Israéliens se sont rués vers les abris au déclenchement des sirènes à Tel Aviv et à Beer-sheba dans le sud du pays. Une dizaine de personnes ont été blessées en se précipitant vers les abris, selon les services de secours.

La diplomatie impuissante
Le bilan dans la bande de Gaza atteint désormais 188

morts, dont 55 enfants, depuis que les violences ont repris lundi dernier. Israël a recensé 10 victimes, dont deux enfants, tués dans des tirs de roquette menés par le Hamas et d'autres groupes de combattants. A New York, le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a déclaré au Conseil de sécurité de l'Onu que les affrontements en Israël et dans la bande de Gaza étaient "tout à fait épouvantables" et a appelé à un arrêt immédiat des violences.

(Reuters)

Retour sur deux semaines d'embrasement entre Israël et les Palestiniens

Israël et les Palestiniens sont engagés depuis début mai dans l'une des plus importantes escalades de violences de ces dernières années. Des tirs de roquettes et bombardements meurtriers ont lieu depuis le début de la semaine entre les deux territoires.

Au total, 188 Palestiniens ont été tués dont 55 enfants et 1230 blessés depuis cette date, selon un dernier bilan palestinien, ce dimanche, en constante évolution. En Israël, dix personnes ont été tuées dont un enfant, et 282 blessés, dans les tirs de roquettes palestiniennes, depuis lundi.

L'éviction de Palestiniens à

Jérusalem-Est

Le lundi 3 mai au soir, des heurts éclatent dans le quartier de Cheikh Jarrah, proche de la Vieille ville à Jérusalem-Est, en marge d'une manifestation de soutien à des familles palestiniennes menacées d'éviction au profit de colons juifs.

Jérusalem-Est est un secteur palestinien occupé puis annexé illégalement par l'État hébreu, selon l'ONU, qui avait "exhorté Israël à mettre fin à ces expulsions". "Les expulsions, si elles étaient ordonnées et mises en œuvre, violeraient les obligations d'Israël en vertu du droit international", avait déclaré le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux

droits de l'homme (HCDH), Rupert Colville.

Heurts sur l'esplanade des Mosquées

Le vendredi 7 mai, des dizaines de milliers de fidèles se réunissent dans l'enceinte de l'esplanade des Mosquées - appelée Mont du Temple par les juifs - pour la dernière prière du vendredi avant la fin du ramadan. Selon la police israélienne, des Palestiniens lancent des projectiles sur les forces de sécurité qui répliquent avec des grenades assourdissantes et des balles en caoutchouc. Le 8, de nouveaux heurts ont lieu sur l'esplanade et ailleurs à Jérusalem-Est.

Le 10, le bilan s'élève à plus de 500 blessés dans les rangs des Palestiniens et quelques dizaines parmi les policiers israéliens, lors des affrontements notamment sur l'esplanade des Mosquées. Ces échauffourées coïncident avec la "Journée de Jérusalem", marquant la conquête de Jérusalem-Est par Israël en 1967. Au total, plus de 700 Palestiniens ont été blessés dans des heurts à Jérusalem-Est.

Escalade entre Israël et le Hamas

Le 10 mai au soir, le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, lance des salves de roquettes vers Israël, qui mène en représailles des frappes meurtrières sur l'enclave palestinienne.

Le lendemain, le Hamas tire un barrage de roquettes vers Tel-Aviv après la destruction d'un immeuble d'une douzaine d'étages à Gaza, dans lequel des ténors du mouvement

avaient leurs bureaux.

Émeutes dans des villes "mixtes" d'Israël

Le mardi 11, les villes "mixtes" israéliennes, où vivent juifs et arabes israéliens, connaissent un accès de violence. Représentant environ 20% de la population d'Israël, les arabes israéliens sont des Palestiniens restés sur leur terre à la création du pays en 1948.

A Lod, près de Tel-Aviv, l'"état d'urgence" est décrété après que la police a fait état d'"émeutes", à la suite de la mort violente d'un arabe israélien. Des scènes de violence ont aussi lieu dans d'autres localités arabes israéliennes. Plus de 400 personnes, juives et arabes, ont été arrêtées.

Chars et blindés près de Gaza
Le mercredi 12, Washington annonce l'envoi d'un émissaire en Israël et dans les Territoires palestiniens. La Russie appelle à une réunion d'urgence du Quartet sur le Proche-Orient (UE, Russie, USA, ONU).

Le lendemain, Israël masse des blindés le long de la frontière avec la bande de Gaza, enclave palestinienne surpeuplée et sous blocus israélien depuis près d'une quinzaine d'années. Le ministère de la Défense donne le feu vert à l'armée pour mobiliser au besoin des milliers de réservistes. Le vendredi 14, alors que les frappes israéliennes se poursuivent sur Gaza, des manifestations de colère à travers la Cisjordanie tournent à l'affrontement avec l'armée israélienne: 11 Palestiniens sont tués et plus de 150 manifestants blessés, selon le minist-

ère palestinien de la Santé et le Croissant-Rouge. Le 15, deux Palestiniens sont tués dans des confrontations avec les soldats israéliens.

L'immeuble de AP et Al-Jazeera bombardé à Gaza

À Gaza, deux femmes et huit enfants périssent dans une frappe israélienne sur un camp de réfugiés. Samedi, un immeuble de la ville qui abritait notamment la chaîne d'information qatarie Al-Jazeera et l'agence de presse américaine Associated Press (AP) et qui venait d'être évacué, est pulvérisé par l'aviation israélienne. D'après Tsahal, le Hamas y avait caché des bureaux.

Un Israélien est tué dans l'explosion de roquettes tirées par le Hamas.

Domicile du chef du Hamas visé

Le samedi 16, l'aviation israélienne bombarde à Gaza le domicile du chef du Hamas, Yahya Sinouar. La journée de dimanche a été la plus meurtrière côté palestinien, avec 40 personnes tuées, dont huit enfants, le bilan quotidien le plus lourd depuis lundi.

Israël a déclaré de son côté faire face au rythme le plus élevé de roquettes jamais tirées vers son territoire. Une réunion virtuelle du Conseil de sécurité de l'ONU devait se dérouler en fin d'après-midi, heure française. L'émissaire américain doit lui rencontrer dans la journée des dirigeants israéliens à Jérusalem et des responsables palestiniens en Cisjordanie occupée.

(BFMTV.com avec AFP)

● Mali**Le PM Moctar Ouane reconduit par le président de transition après avoir présenté sa démission (présidence)**

Le Premier ministre du Mali, Moctar Ouane, a été reconduit dans ses fonctions par le président de transition après avoir présenté sa démission, a annoncé ce vendredi la présidence malienne.

Sur présentation par le Premier ministre de la démission du gouvernement, le président de transition Bah N'Daw a "abrogé les décrets" portant respectivement nomination du Premier ministre et celle des membres du gouvernement, a indiqué la présidence malienne. Le président Bah N'Daw a ensuite reconduit M. Ouane dans ses fonctions en tant que Premier ministre chargé de former une nouvelle équipe gouvernementale.

Nommé le 27 septembre 2020 comme Premier ministre de transition, Moctar Ouane doit maintenant former une nouvelle équipe au moment où son pays amorçe la seconde moitié du délai imparti à la transition de 18 mois.

(Xinhua)

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
PROJET DE GESTION DES RISQUES
DE CATASTROPHE ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
(PGRC-DU)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Pour le recrutement d'un cabinet chargé pour les études d'impact Environnemental et social, Etudes techniques APS/APD/DAO, suivi et contrôle des travaux de construction/ réhabilitation de digues de protection dans les arrondissements communaux 4 & 5 de la ville de Niamey

1. Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Développement Business du mardi 17 mars 2015 et Sahel quotidien du lundi, 16 mars 2015 et la publication du Plan de Passation du Marché de 2021 (Volet MRI)

2. Justification

Comme tous les pays du Sahel, le Niger est exposé à divers aléas naturels. En effet, le pays est particulièrement vulnérable aux effets liés aux inondations, sa vulnérabilité est due à sa position géographique, car le pays se trouve au cœur du Sahel sans accès à la mer d'une part et à son environnement désertique couplé au caractère changeant de son climat qui présente une grande variabilité alternant sécheresses et fortes précipitations. En plus, le niveau de pauvreté de la population l'expose à ces aléas ce qui du coup accroît les risques. Cet état de fait que vit le pays est accentué par des facteurs socio-économiques et environnementaux peu favorables, en particulier :

- Une économie basée principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture et pêche). En effet, au Niger le secteur productif est principalement représenté par l'agriculture, cette dernière qui représente 41,3% (en 2015) est fortement dépendant des paramètres climatiques très erratiques ;
- Une insuffisante politique en matière de l'aménagement du territoire qui favorise l'installation des populations dans les zones à risques ;
- Une dégradation prononcée de l'environnement et des sols.

L'engagement du Gouvernement du Niger à mettre en place une Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe procède ainsi de sa volonté politique de renforcer la résilience des populations face aux risques de catastrophes, de prendre les dispositions nécessaires dans un cadre inclusif afin de mieux prévenir les risques et de réduire significativement leurs impacts sur les populations, leurs moyens de subsistances, les infrastructures et l'environnement de façon globale tout en mettant un accent particulier sur les groupes faibles.

Un Plan de Mise en Œuvre de la Réponse aux Urgences (PMRU) a été élaboré le Gouvernement du Niger avec la contribution de l'ensemble des acteurs aussi bien au niveau central qu'au niveau des régions et des communes et approuvé par la Banque Mondiale.

3- Objectif de la mission

Les présents termes de référence ont pour objet la réalisation des études environnementale et sociale, études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et la réalisation d'un Dossier d'Appel d'Offre (DAO) ainsi que le suivi/contrôle pour les travaux de construction et de réhabilitation des digues de protection dans la ville de Niamey selon les localisations ci-dessous :

Le travail demandé concerne les sites comme indiqué au tableau ci-dessous :

Réalisation				Réhabilitation			
Commune	Site	Longueur (ml)	Localisation	Commune	Site	Longueur (ml)	Localisation
Commune Niamey 4	Saga Gamkalé	2500 ml (Saga au 2ème pont)	N 13° 27' 58.5" E 2° 08' 14.4"	Commune Niamey 4	Saga	1607	N 13°27' 58.5" E 2°08'4.4"
Commune Niamey 5	Kirkissoye-fossé de Garde		N 13° 30' 173" E 2° 06' 139"	Commune Niamey 1	Goudel	4124.20	N 13°31' 52" E 2° 01' 45"
				Commune Niamey 5	Lamordé	5906.4	
					Kirkissoye-Saguaïa amont-Saguaïa aval	7006	N 13° 30' 173" E 2° 07' 919"

La mission du consultant se déroulera en deux phases :

La phase 1 concerne :

- Etudes environnementale et sociale, études techniques APS/APD et élaboration des DAO ;

La phase 2 concerne :

* Les prestations de Contrôle et Surveillance des travaux.

A chacune des phases, le Consultant devra faire approuver par le PGRC-DU, après avis du Maître d'Œuvre, les dossiers correspondants.

Le maître d'ouvrage dispose d'un délai de quinze (15) jours calendaires pour faire parvenir les observations au PGRC-DU. Passé ce délai, les rapports et les documents transmis seront réputés acceptés. Le bureau d'études mènera les études selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur au NIGER.

Les ouvrages conçus devront être stables, économiques, esthétiques et adaptés aux sites et le montant total du projet ne devra pas dépasser les coûts d'objectifs communiqués par le PGRC-DU, sauf accord explicite du PGRC-DU, du maître d'ouvrage. Le respect des coûts d'objectifs indiqués par le PGRC-DU sera un objectif et tout dépassement devra être justifié.

Normes

Le Maître d'œuvre réalisera sa mission conformément aux normes des missions d'ingénieur-conseil et au respect des règles de l'art. En outre, il se conforme aux instructions qui lui sont données par le PGRC-DU concernant le programme de travaux, les délais, l'ordre d'urgence des travaux et les modalités d'exécution. Les ouvrages devront être conformes aux dispositions techniques édictées par les services de l'Etat, en particulier ceux du (ou des) Département(s) Ministère(s) en charge des Infrastructures Urbaines.

1.1 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- * Les études d'impact environnemental et social
- * Les études d'Avants Projets Sommaires (APS)
- * Les études d'Avants Projets Détaillés (APD)
- * Le Dossier d'Appel d'Offres relatifs.

1.2 Organisation du travail

L'étude des ouvrages nécessite la mobilisation des compétences scientifiques et techniques confirmés. Ainsi, le Consultant mettra en place pour les besoins des études, une équipe pluridisciplinaire composée comme suit :

- Un ingénieur Chef de mission : ingénieur Génie rural (au moins Bac+5) possédant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans. Il doit avoir réalisé en tant que chef de mission au moins deux (02) missions d'études des ouvrages de retenues d'eau et ou de digue de protection et élaboration de DAO d'importance similaire. Ses tâches seront la coordination de la mission mais aussi la prise en charge des études hydrologique, hydraulique ;
- Un ingénieur du Génie Rural, Aménagiste senior (au moins Bac+5) : il sera placé un ingénieur dans chaque région. Ils doivent posséder une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans. Il doit avoir réalisé en tant qu'aménagiste au moins deux (02) missions d'études des ouvrages de retenues d'eau et ou de digues de protection et élaboration de DAO d'importance similaire. Ses tâches seront la coordination de la mission mais aussi la prise en charge des études hydrologique, hydraulique ;
- Un Ingénieur en Génie Rural, Hydrologue : Hydrologue (au moins Bac+5) possédant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans. Il doit avoir réalisé en tant qu'ingénieur hydrologue au moins deux (02) missions d'études des ouvrages de retenues d'eau et ou de digues de protection et élaboration de DAO d'importance similaire. Ses tâches seront la coordination de la mission mais aussi la prise en charge des études hydrologique, hydraulique ;
- Un environnementaliste diplômé en sciences de l'environnement de niveau supérieur minimum (bac + 5) et justifiant d'au moins dix (10) années expériences dans le domaine des évaluations environnementales et sociales et au moins 05 études d'impact environnemental et social des travaux similaires. Il doit être familiarisé avec les politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale, notamment la politique opérationnelle PO.4.01 (évaluation environnementale), la PO.4.12 (réinstallation involontaire) et avoir une bonne connaissance des lois et règlements du Niger en matière de gestion environnementale et sociale
- Un socio-économiste de niveau minimum Bac+5 spécialisé dans la préparation des instruments de réinstallation et avec au moins 7 ans d'expérience dans le domaine des évaluations des impacts sociaux des projets de développement en milieu urbain et rural. Il doit être familiarisé avec la réglementation nationale en matière environnementale et sociale et les politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale
- Un géotechnicien spécialisé dans les sondages et analyse des zones d'emprunt: ingénieur (Bac + 5) ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine ;
- Une équipe de topographie composée d'un Chef d'équipe topographe de niveau Agent Technique, d'un Opérateur, d'un Secrétaire et de deux (2) Porte mires et deux (2) Manœuvres (personnel auxiliaire). Le chef d'équipe doit être expérimenté (au moins 3 ans) dans les études des aménagements des vallées. Il sera chargé de diriger le personnel auxiliaire constituant l'équipe topographique affectée à l'étude.

La mobilisation de l'équipe sera faite sur base de la logistique et des ressources humaines du Ministère en charge de l'Agriculture (Ministère de tutelle). La prise en charge suivra les règles et modalités du PGRC-DU.

Les principales activités qui seront conduites se dérouleront selon les phases principales suivantes :

- * Reconnaissance du terrain et rapport préliminaire ;
- * Exécution des études thématiques complémentaires
- * Traitement des données et étude de dimensionnement des ouvrages
- * Elaboration du rapport provisoire puis final de l'étude.

La mission comportera trois étapes :

- * Première étape : étude de reconnaissance
- * Deuxième étape : étude détaillée et DAO
- * Et la troisième étape : élaboration des rapports

3. MANDAT DU CONSULTANT

4. DUREE DE LA MISSION

La durée des études techniques est estimée à 75 jours avec une première phase pour réaliser les APS et le screening environnemental et une seconde phase pour la réalisation des APD et DAO conformément au tableau ci-dessous. La durée de la mission de suivi contrôle sera liée au délai de réalisation des travaux.

- ✓ EIES :30 jours à partir de la date de notification du contrat
- ✓ APD: 30 jours à partir de la date d'approbation des APS
- ✓ DAO :15 jours à partir de la date d'approbation de l'APD

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le Bureau d'Etudes mettra sur l'étude, un personnel clé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique. Tous les personnels de l'équipe devront avoir de bonnes connaissances du Français (écrit et parlé). Le Bureau d'Etudes mettra sur l'étude, un personnel clé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique. L'équipe du personnel clé est composée comme suit : (voir détails sur la partie organisation du travail)

Un C.V signé de chaque membre de l'équipe chargée de cette étude devra être fourni au PGRC-DU pour approbation. Il ne sera pas accepté de modifier l'équipe du projet sans l'autorisation préalable du maître d'ouvrage.

6. Le Coordonnateur National du PGRC DU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

7. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc...).

8. Le bureau de consultants sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification du consultant et le Coût (SFQC), conformément aux directives de la Banque Mondiale «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » en date de juillet 2016.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8 h à 17h30 mn et les vendredis de 8 h à 13h 30.**

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le **vendredi 28 mai 2021 à 10 heures.**

PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN, UCP/PGRC-DU
Quartier Koira Kano, BP : 10 932 Niamey, Téléphone: 20752072
Email : pgrcdugmail.com

La plus petite cellule solaire au monde développée à l'Université de Sherbrooke

Dans le cadre de sa thèse en cotutelle, Pierre Albert, avec l'équipe de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et du Laboratoire CNRS-LN2, en collaboration avec le laboratoire CNRS-IMS à Bordeaux, a fabriqué la plus petite cellule solaire multi-jonctions complète au monde dans les laboratoires de l'Université de Sherbrooke. Pour la deuxième fois cette année, l'équipe voit ses résultats publiés dans la prestigieuse revue *Progress in Photovoltaics*.

"On a soumis les deux publications les plus stratégiques pour la fin de la thèse. On savait que nos travaux étaient très pertinents et on visait un journal avec un très bon impact dans le domaine, donc on a été très heureux d'apprendre la confirmation !" avance Pierre Albert, bien fier de cet accomplissement.

De meilleures performances

Les travaux du doctorant constituent un élément clé pour le développement de technologies photovoltaïques à concentration miniaturisées. En effet, la plus petite cellule conçue au 3IT a une taille d'environ 0,09 millimètre carré, ce qui est plus de 250 fois plus petit que les cellules à concentration et 100 000 fois plus petit que les cellules conventionnelles, comme celles utilisées au parc solaire de l'UdeS, et pourtant, son efficacité dépasse les 30 % sous concentration.

Quels sont les avantages d'une cellule à concentration si petite qu'elle est à peine visible à l'oeil nu ? La dissipation thermique, la diminution des pertes électriques et la durée de vie, principalement. "Actuellement, ce sont des cellules d'assez

grandes dimensions qui sont utilisées dans le photovoltaïque à concentration", indique M. Albert. Par "assez grandes dimensions", il fait référence à des cellules d'à peine quelques millimètres carré, mais pour les équipes de recherche du domaine, c'est déjà grand, et ça cause plusieurs problèmes liés à la dissipation thermique. "Avec une plus petite cellule, il devient beaucoup plus facile de dissiper la chaleur, et si la cellule chauffe moins, elle va avoir de meilleures performances électriques et va opérer plus longtemps" - Pierre Albert Il ajoute que les technologies du photovoltaïque doivent fonctionner des dizaines d'années pour être rentables. C'est pourquoi l'étude de la fiabilité des cellules était également au coeur du projet grâce à la cotutelle avec l'Université de Bordeaux, dont le Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système (IMS) est spécialiste des questions de fiabilité de ce type de dispositifs.

Une technologie certifiée

L'équipe de recherche a pris la décision de faire évaluer la performance de la cellule au laboratoire Fraunhofer ISE, en Allemagne, un des seuls au monde qui certifie les mesures d'efficacité. "On a préféré avoir ces mesures pour générer plus d'impact. Montrer que l'évaluation a été faite dans un laboratoire de renom, c'est un gros plus, et ça nous a probablement beaucoup aidé à publier dans ce journal", croit Pierre Albert, soulignant que l'efficacité maximale certifiée par le laboratoire est de 33,8 %. "Pour l'instant, ce sont des tests assez préliminaires, mais très prometteurs. Ce qui s'annonce, c'est que les petites cellules semblent fonctionner aussi bien que celles de grande dimension. Bien sûr, il y aura du travail à faire pour les rendre stables et pouvoir les utiliser à plus grande échelle, car nous sommes encore à l'étape du développement en laboratoire, mais nous sommes très confiants car nous utilisons des approches compatibles avec les pro-

cessés industriels."

L'UdeS dans la bonne direction

En avril dernier, lors de la conférence CPV-17, qui est une référence dans le domaine de l'énergie solaire à concentration photovoltaïque, l'équipe du LN2 a constaté que les cellules de petites dimensions représentent une avenue empruntée par de nombreuses équipes de recherche à travers le monde. "On a pu confirmer la pertinence du sujet et du dynamisme dont fait preuve notre équipe dans ce domaine. L'UdeS était fortement représentée lors de l'événement, démontrant la qualité des recherches effectuées ici, à Sherbrooke", partage M. Albert. Il tient à souligner que tout cela a été rendu possible grâce à la collaboration entre le LN2, le Laboratoire IMS en France et le SUNLAB de l'Université d'Ottawa, et au soutien financier de Stace, du CRSNG et de Prompt. Soulignons également l'apport des coauteurs, soit Abdelatif Jaouad, Gwenaëlle Hamon, Maïté Volatier, Vincent Aimez (directeur) et Maxime Darnon, du 3IT/LN2, Christopher E. Valdivia et Karin Hinzer, de l'Université d'Ottawa, ainsi que Yannick Deshayes et Laurent Béhou (codirecteur), du côté de l'Université de Bordeaux.

Techno-Science.net

Canicules et villes invivables

Les chaleurs insoutenables du Moyen-Orient sont souvent données en exemple pour illustrer les risques de décès lors de futures canicules. Une panne d'électricité dans une grande ville d'Amérique du Nord ou d'Europe serait tout aussi dangereuse.

Aux États-Unis, ces pannes ont augmenté de 60% depuis 2015, selon une recherche récente, qui insiste sur le risque posé à l'heure où les change-

ments climatiques rendent les canicules plus fréquentes ou plus longues. Dans certaines parties du pays, qui vivent d'ores et déjà quelques journées par année où la température dépasse les 40 degrés Celsius, des climatiseurs qui tombent en panne peuvent signifier des centaines, voire des milliers de morts évitables.

Pour arriver à cette augmentation de 60%, les chercheurs n'ont pris en compte que les pannes de plus d'une heure affectant au moins 50 000 personnes. Leur recherche consiste en un modèle simulant les conditions à l'intérieur de bâtiments non climatisés en cas de canicule dans trois villes: Atlanta, Détroit et Phoenix. Cette dernière, construite dans le désert de l'Arizona, est souvent mentionnée comme le cas-type de la métropole à risque dans un futur proche. Une température record de 50 degrés a été atteinte en 1990, et une canicule d'une durée record d'une semaine, en 2017, a même fait fondre... des boîtes aux lettres.

Parmi les événements météorologiques extrêmes, on a plus souvent l'habitude d'entendre parler des ouragans. Mais c'est la canicule qui cause le plus de décès -12 000 par année rien qu'aux États-Unis. Et s'il subsiste une incertitude sur l'impact qu'aura le réchauffement climatique sur le nombre d'ouragans, en revanche, il ne subsiste aucune incertitude quant à l'augmentation et à la sévérité des canicules.

La fragilité de certains systèmes de distribution d'électricité, y compris dans les pays les plus riches, a été justement mise en lumière cet hiver, lorsqu'une tempête doublée de froids polaires ont provoqué d'immenses pannes d'électricité au Texas, causant plus de 150 morts.

Techno-Science.net

INCROYABLE MAIS VRAI

Italie : Un homme meurt dans un accident de la route, sa femme et son amante indemnisées

Après la mort d'un homme dans un accident de la route en Italie, les assurances ont accepté d'indemniser son épouse... et son amante. L'homme de 39 ans vivait à Turin avec son épouse et leur enfant en bas âge. L'Italien entretenait également une liaison extraconjugale, dont il ne se cachait pas, avec une autre femme. L'homme est mort en 2020 dans un accident de la circulation. Quand les policiers ont cherché à l'identifier, son épouse était en voyage, c'est donc l'amante qui s'est chargée de l'identification. Elle en a profité pour faire valoir ses droits, invoquant les liens qui l'unissaient au disparu et leurs projets d'avenir. «Elle était liée à cet homme par une espérance de vie commune. Il y avait une vraie intensité dans les sentiments, ils cohabitaient», a déclaré l'avocat de la maîtresse à La Stampa. «Trois jours avec moi, quatre avec la famille», a confirmé l'amante au quotidien italien. Le média ne précise pas le montant des indemnisations.

20 Minutes.fr

H O R O S C O P E

BELIER 21 mars - 19 avril En couple, la journée risque de vibrer ! L'environnement planétaire, créera un climat de fusion affective et sensuelle avec votre partenaire....	TAUREAU 20 avril - 20 mai Si vous êtes seul, les astres vous promettent une rencontre importante aujourd'hui. Celui ou celle que vous allez croiser vous attirera irrésistiblement....	GÉMEAUX 21 mai - 21 juin La journée s'annonce zen pour les couples ! Mars vous fait évoluer dans un climat de sérénité et vous pousse à faire preuve de tolérance et de...	CANCER 22 juin - 22 juillet Une belle harmonie est prévue pour les couples aujourd'hui. Pourtant, des événements extérieurs pourraient déstabiliser cet équilibre.
LION 23 juillet - 21 août En couple, vous êtes à l'abri des remous, le bien-être et la sérénité seront donc au programme ! Grâce à l'influence euphorisante de la planète...	VIERGE 22 août - 21 sept. Célibataire, c'est le bon moment pour réfléchir à ce que vous attendez d'une histoire amoureuse. Méditez et réparez-vous. En couple, votre vie...	BALANCE 22 sept. - 21 oct. En couple, si vous voulez éviter les nuages aujourd'hui, soyez tolérants ! Évitez donc de vous laisser aller au despotisme dans vos relations...	SCORPION 22 oct. - 21 nov. Quelques conflits à l'horizon pour les couples. Saturne pourrait en effet fausser vos relations avec votre conjoint, voire vous conduire à lui...
SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec. Vénus va vous enflammer ! Vous tomberez alors très facilement amoureux, et les couples retrouveront des élans dignes de leur début. Ceux qui...	CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier Vénus réveille les couples, et Mars, le maître du désir, les gâte ! Quand ces deux planètes accordent ainsi leurs violons, l'on retrouve une...	VERSEAU 121 janv. - 18 février En couple, le temps se gâte sur votre ciel amoureux. Avec cet aspect d'Uranus, il vous faudra faire preuve de beaucoup de patience et de tolérance...	POISSONS 19 fév. - 20 mars Vénus influence gaiement votre relation amoureuse ! Multipliez les activités en commun avec votre conjoint ou partenaire. Votre couple pourra...

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 15 Mai au Samedi 22 Mai 2021	
☞Souko	☞Collège Mariama
☞Rawda	☞Wadata
☞Tawhid	☞Ténére
☞Malou	☞Indépendance
☞Château 8	☞Banifandou
☞Belle Vue	☞Niamey 2000
☞Dine	☞Aéroport
☞Zara	☞Adoua
☞Nation	☞Gankalley
☞Goudel	☞Dendi
☞Yantala	☞Liptako
☞Concorde	☞Pop. Hôpital
☞Al Afya	(sauf les dimanches)
☞Mali Béro	
☞Boumi	
☞Mossi	
☞Courroune Nord	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

● EXCLU - Mercato - PSG :

N'Golo Kanté a pris sa décision

Convoité par le PSG et le Real Madrid, N'Golo Kanté vient d'arrêter une décision claire concernant son avenir.

Dès l'hiver dernier, le 10 Sport avait révélé que N'Golo Kanté constituait la cible prioritaire du Paris Saint-Germain au poste de milieu défensif pour le

mercato estival. Depuis, le PSG a comme prévu tenté d'attirer le milieu de terrain français des Blues. Depuis quelques semaines, l'espoir était très maigre au sein

de l'état-major parisien, d'autant que N'Golo Kanté, s'il décidait de partir, privilégiait clairement une signature au Real Madrid, lui aussi positionné.

N'Golo Kanté a décidé de rester à Chelsea. Selon nos informations, l'affaire s'est définitivement fermée ces derniers jours. En effet, N'Golo Kanté vient de prendre la

décision de rester à Chelsea cette saison. La tendance se dessinait depuis quelques temps, elle s'est donc confirmée cette semaine. Sauf improbable revirement, le milieu de terrain champion du monde restera donc à Chelsea.

le10sport.com

● Mercato : Juve, Milan, PSG...

L'heure du choix est arrivée pour Icardi !

Définitivement acheté par le Paris Saint-Germain l'été dernier, après un prêt d'un an, Mauro Icardi pourrait bien tirer sa révérence à la fin de la saison.

Lorsqu'il est arrivé au Paris Saint-Germain, tout le monde s'est dit que le prêt de Mauro Icardi était un excellent coup. Véritable tueur des surfaces de Serie A, l'Argentin cherchait une solution pour se sortir de l'impasse à l'Inter, ce que le PSG lui a offert. Ses premiers mois ont été bons, même très bons, avec notamment 5 buts en phase de poules de la Ligue des Champions. Mais tout a basculé début 2020. Icardi s'est en effet retrouvé malgré lui au centre de la guerre que se livraient Leonardo et Thomas Tuchel, puisque nous vous avons révélé sur le10sport.com que l'Allemand ne voulait pas du joueur. Plusieurs pépines physiques sont venues compliquer encore plus les choses, mais le départ de Tuchel et l'arrivée de Mauricio Pochettino semblaient pouvoir relancer sa carrière au PSG.

Entre Icardi et le PSG, ça ne colle pas. Nous voilà en mai et ce n'est toujours pas ça pour Mauro Icardi. La situation semble même s'être aggravée ! D'après les informations de L'Équipe, l'attaquant argentin aurait annoncé au Paris Saint-Germain vouloir partir à la fin de la saison, alors que son contrat court jusqu'en 2024.

Les dirigeants parisiens ne souhaiteraient pas s'en séparer à en croire L'Équipe, mais l'entourage d'Icardi serait déjà en train de ratisser le marché pour trouver un nouveau club. Le son de cloche est différent du côté du Parisien. Ce dimanche, le quotidien explique que le PSG serait plus qu'ouvert à un départ d'Icardi. Cela libérerait en effet une place en attaque, mais surtout des liquidités, qui pourraient être investies dans des dossiers plus importants.

Icardi au Milan AC pour remplacer Ibrahimovic ?

S'il venait à quitter le Paris Saint-Germain cet été, Mauro Icardi devrait vraisemblablement retrouver la Serie A. La Juventus l'attendrait toujours, mais une nouvelle piste prestigieuse semble se préciser. D'après les informations de Il Corriere della Sera, Icardi serait dans le viseur du Milan AC, où Zlatan Ibrahimovic s'est récemment blessé au genou. Une piste confirmée par plusieurs médias en Italie, avec Nicolò Schira qui assure que Wanda Nara serait déjà au travail. L'agent et compagne d'Icardi serait actuellement en contact avec le Milan AC ainsi qu'avec la

Juventus. Du côté du PSG on semblerait préférer un transfert, mais Il Corriere della Sera explique qu'un prêt d'un an pourrait

être proposé par le Milan AC, qui pourrait bien prendre les commandes de ce dossier.

le10sport.com



COMMUNIQUÉ

SUNU Assurances Vie Niger et la Banque Atlantique ont le plaisir d'informer les souscripteurs du produit **ATLANTIQUE FORTUNE** qu'à l'issue du 35e tirage au sort effectué le **15 Mai 2021** au Siège de SUNU Assurances Vie Niger, Rue de Kalley, sous la supervision de Maître **HAMANI SOUMAILA**, Huissier de Justice près du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey BP :11.200 TEL : 20 34 02 94/96 88 49 97 NIF :7455R CNSS : 42184 , ont été tirés au sort les numéros suivants:

- 5525
- 1198
- 2513
- 9945
- 8265
- 3331

La fortune à votre portée

**Contact: SUNU Assurances Vie Niger – BP 423 Niamey (Niger)
Tél : 20 73 41 75 / 95 00 62 76**

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@tinet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana : 20 73 99 86

Rédacteur en chef: Siradij Sanda

Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari

Secrétaire de Rédaction: Zabeirou Moussa

Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur: MAHAMANE HADI : 20 73 99 87

Chef infographiste-Tech-Art. : Inoussa Oumarou

Chef infographiste-Tech-Art. Adj. Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)

Directeur: Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43

Chef service Communiqué et Pub: Tinni Abdou Soumana

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85

Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

MOTS

C
R
O
I
S
S
E
S

du

Le Sahel

HORIZONTALEMENT

1. S'impatienteait ;
2. Monnaie commune - Massif du Nord ;
3. Nobles - Département de la région de l'Ader ;
4. Infinitif - Tirées du talisman - Difficulté à retourner ;
5. Brèves incursions en territoire ennemi - Possessif ;
6. Chemin ;
7. Possessif - Port du Ghana ;
8. Haro - Sigle qui désigna la coordination ;
9. Sigle national - Drame jaune - Dignitaire de la cour de la chefferie de l'Aréwa ;
10. Problèmes de la vie.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

V
E
R
T
I
C
A
L
E
M
E
N
T

J
U
S
T
I
C
I
O
N

1. Ver solitaire - Homme d'évangile (Saint...);
2. Jouer des pattes en l'air - Bain de vapeur ;
3. Lentilles - Ile française;
4. Fleuve d'Italie - Guitariste contemporain de Jimi Hendrix (Carlos.);
5. Fait le singe - Conjonction ;
6. Dignitaire dans la cour de nombreuses chefferies haoussa ;
7. Eau d'Afrique - Mer d'Angleterre - Briser (Phonétique);
8. Palmier - Pied difforme ;
9. Meuble - Eruption faciale chez certains jeunes;
10. Nom de l'armée israélienne - Fatigué.

numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	E	C	R	E	A	N	T	S	
2	E	T	R	E	V	O	I	C	I	
3	T	A	S	R	E	M	I	M		
4	A	U	B	E	C	N	E	M		
5	S	U	L	M	T	O	R	O		
6	T	E	N	E	B	R	E	S	R	
7	A	G	I	L	I	S	E	T		
8	S	O	R	A	M	C	L	E		
9	E	U	S	I	B	A	I	L		
10	S	T	R	E	S	S	A	N	T	